
L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes

Kaitlin Schwan • Mary-Elizabeth Vaccaro

Luke Reid • Nadia Ali • Khulud Baig



L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes

ISBN: 9781550146806

Comment Citer: Schwan, K., Vaccaro, M., Reid, L., Ali, N., & Baig, K. (2021). *L'enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes*. Toronto, ON: le Canadian Observatory on Homelessness.

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Les auteurs du présent rapport tiennent à reconnaître et à admettre que le Canada est un État colonial colonisateur sur l'île de la Tortue, qui, depuis des générations, est gouvernée et habitée par des peuples autochtones, avec leurs lois et leurs façons de faire. L'île de la Tortue abrite un grand nombre de nations et de peuples divers qui pratiquent des modes traditionnels de faire, de savoir et d'être. Ce rapport reconnaît que la crise actuelle de l'itinérance, qui touche de façon disproportionnée les peuples autochtones, est le résultat direct des politiques coloniales et patriarcales qui ont dépossédé les gens de leurs terres et de leurs maisons, et qui ont transformé les terres et les maisons en actifs spéculatifs et rentables, ce qui a conduit à une profonde financiarisation et à la concentration des richesses entre les mains de quelques privilégiés.

Ce rapport a été publié par l'Observatoire canadien du sans-abrisme, qui est situé à Toronto, le territoire traditionnel de nombreuses nations, dont les Mississaugas de Credit, les Anishnabeg, les Chippewa, les Haudenosaunee et les Wendat, et qui abrite aujourd'hui de nombreuses Premières Nations, Inuits et Métis. Nous reconnaissons également que Toronto est couverte par le Traité 13 signé avec les Mississaugas de Credit, et par les Traités Williams signés avec plusieurs bandes de Mississaugas et de Chippewas.

REMERCIEMENTS

Les auteurs tiennent tout d'abord à remercier toutes les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui ont participé à *L'Enquête pancanadienne sur le besoin en logement et l'itinérance chez les femmes*. Ensemble, nous avons rassemblé plus de 500 voix, expériences et idées uniques en vue d'un changement de politique, ce qui en fait le plus grand ensemble de données sur l'itinérance propre à chaque sexe au Canada à ce jour. Ce rapport est dédié à tous les participants qui ont partagé leur expertise afin d'informer ce que signifie faire avancer le droit au logement pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à nos organismes communautaires partenaires à travers le pays qui ont rendu ce travail possible, dont :

Alpha House (Calgary, Alberta), **Blooming House** (PEI), **Central Alberta Women's Emergency Shelter** (Red Deer, Alberta), **Downtown Eastside Women's Centre** (Vancouver, BC), **Elizabeth**

Fry Society (Mainland Nova Scotia), **Elizabeth Fry Toronto** (Toronto, ON), **Grenfell Ministries** (Hamilton, ON), **Genesis House** (Winkler, Manitoba), **Liberty Lane** (Fredericton, New Brunswick), **My Sisters Place** (London, ON), **Margaret's Place** (Toronto), **North End Women's Centre** (Winnipeg, Manitoba), **Odyssey House** (Grand Prairie, Alberta), **Old Brewery Mission** (Montreal, Quebec), **The Victoria Faulkner Women's Centre** (Whitehorse, Yukon), **West Central Women's Resource Centre** (Winnipeg, Manitoba), **Willows Place – Mission Services** (Hamilton, Ontario), **Sistering** (Toronto, Ontario), **Sophia House** (Regina, Saskatchewan), **Stella's Circle** (St. John, Newfoundland and Labrador), the **Yukon Anti-Poverty Coalition** (Yukon), **YWCA Banff** (Banff, Alberta), **YWCA Metro Vancouver** (Vancouver, British Columbia), **YWCA Moncton** (Moncton, New Brunswick), and **YWCA Niagara Region** (Niagara Falls, Ontario). We would also like to thank the **Government of Prince Edward Island's Department of Social Development and Housing** for their partnership in distributing this survey across PEI.

Vous avez aidé à recruter des participants, à éliminer les obstacles à la participation et à faire en sorte que l'enquête soit achevée – tout cela en pleine pandémie mondiale. Le travail qui se fait dans les organismes de services aux femmes à travers le Canada est vraiment remarquable. Nous espérons que ce rapport contribuera à l'augmentation des ressources dans ce secteur afin que les organismes dédiés aux femmes puissent continuer à jouer un rôle essentiel dans la prévention et l'élimination de l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Nous tenons également à remercier les membres du **Women's National Housing and Homelessness Network** et l'équipe du projet This is Not Home (Ceci n'est pas un chez-soi). Nous avons travaillé ensemble pour développer un instrument d'enquête inclusif qui reflète les priorités de recherche et les expériences vécues des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre touchées par l'itinérance et la précarité du logement. Nous vous sommes reconnaissants pour votre temps, vos idées, votre intelligence et votre passion.

Nous tenons également à exprimer notre profonde gratitude à nos partenaires organisationnels pour leurs nombreuses contributions. Ce travail n'aurait pas été possible sans nos partenariats avec **l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance** (ACMFI), le **Canadian Observatory on Homelessness** (COH), **Keepers of the Circle** (KoC), le Réseau national du droit au logement et **l'Institut canadien de recherche sur les femmes** (ICREF).

Enfin, nous sommes infiniment reconnaissants à nos bailleurs de fonds. Ce projet, intitulé « *Comprendre l'itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada* » a reçu un financement de la Stratégie nationale sur le logement dans le cadre du Fonds de recherche et de planification de la SNL. Toutefois, les opinions exprimées sont les opinions personnelles de l'auteur et la SCHL n'en accepte aucune responsabilité. Nous souhaitons également remercier les autres partenaires qui ont fourni des fonds, notamment KoC, l'ICREF, l'ACMFI et le COH.

Table des matières

INTRODUCTION	5
---------------------------	----------

Contexte	9
-----------------------	----------

Un portrait statistique – Besoin de logement et itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada.....	9
---	---

Causes et conditions uniques des besoins en matière de logement et de l’itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre	13
--	----

Accès aux refuges d’urgence et aux services de soutien pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada	19
--	----

Méthodologie	23
---------------------------	-----------

Résultats de l'étude	28
-----------------------------------	-----------

Dix résultats clés	31
---------------------------------	-----------

Recommandations	63
------------------------------	-----------

Gouvernement du Canada	63
------------------------------	----

Gouvernements Provinciaux et Territoriaux	67
---	----

Gouvernements Municipaux	69
--------------------------------	----

INTRODUCTION

Au Canada et dans le monde entier, de nombreuses femmes, filles et personnes de diverses identités de genre continuent de vivre dans des logements précaires ou dangereux en raison de l'iniquité et de la discrimination.¹ Dans le contexte canadien, ces groupes connaissent des niveaux disproportionnés de besoins impérieux de logement et de pauvreté.² Il y a une grave pénurie de logements abordables et appropriés qui répondent aux besoins de diverses femmes et de familles dirigées par des femmes, exacerbée par des problèmes systémiques qui maintiennent ce groupe piégé dans la pauvreté et qui luttent pour obtenir une aide au logement.

Dans un contexte où les options de logement sont rares et les refuges d'urgence débordés, de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre s'en remettent à des réseaux informels pour se loger ou adoptent des stratégies de survie dangereuses pour accéder à un abri et répondre à leurs besoins fondamentaux. La nécessité de rester dans des situations d'itinérance cachée non seulement expose ce groupe au risque d'exploitation et d'abus, mais rend également leurs besoins invisibles pour les soutiens, les systèmes et le développement de politiques traditionnels.³

Face à la crise du logement et de l'itinérance à laquelle sont confrontées les femmes et les personnes de diverses identités de genres d'un bout à l'autre du Canada, le **Réseau national en matière de besoin en logement et d'itinérance chez les femmes** (WNHHN) a mené une revue de la littérature exhaustive sur les causes et les conditions de l'itinérance chez les femmes, **L'État des besoins en matière de logement et de l'itinérance chez les femmes au Canada** (2020). En s'appuyant sur cette étude, le WNHHN a cherché à dresser un portrait statistique national de ces enjeux par l'entremise de la première enquête pancanadienne sur les besoins en logement et l'itinérance chez les femmes au Canada.

Ce sondage à méthode mixte, ayant été rempli par 500 femmes diverses et personnes à diverses identités de genre vivant dans des collectivités de partout au pays, a exploré les questions clés suivantes:

- Quels sont les défis principaux en matière de logement auxquels les femmes et les personnes de diverses identités de genre font face, et quelles sont les aptitudes et les ressources que ces groupes emploient pour affronter ces difficultés?
- Comment les systèmes publics (p. ex. protection de l'enfance, justice pénale) contribuent-ils à l'instabilité du logement et à l'itinérance dans la vie des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre, et comment sont-ils liés à ces problèmes?

1 A/HRC/43/43, n° 9, par. 4.

2 Société canadienne d'hypothèques et de logement. (2019). Données sur les besoins impérieux en matière de logement. CMHC - SCHL. <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/professionals/housing-markets-data-and-research/housing-research/core-housing-need/core-housing-need-data-by-the-numbers>

3 Schwan, K., A. Versteegh, M. Perri, R. Caplan, K. Baig, E. Dej, J. Jenkinson, H. Brais, F. Eiboff et T. Pahlevan Chaleshtari (2020). *The State of Women's Housing Need & Homelessness in Canada: A Literature Review*. Hache, A., A. Nelson, E. Kratochvil et J. Malenfant (Eds). Toronto, Ontario : Canadian Observatory on Homelessness Press.

- Quelles sont les atteintes aux droits au logement que vivent les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre? Quels sont les obstacles auxquels ces groupes se heurtent lorsqu'ils tentent de réclamer justice?
- Comment la pauvreté, la précarité du logement et la violence se recourent-elles au cours de la vie des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre?
- Quels changements politiques et pratiques devraient être apportés afin de répondre efficacement aux besoins en matière de logement et d'itinérance des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre au Canada?

Ce rapport présente 10 constatations principales ressortant de l'analyse des données de l'enquête nationale :

1. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont déclaré faire face à des problèmes chroniques et généralisés d'accessibilité au logement liés à leurs faibles revenus. Malgré cela, de nombreux participants n'ont pas eu accès aux prestations gouvernementales auxquelles ils auraient probablement pu prétendre.
2. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre font face à un large éventail de problèmes liés à l'adéquation et à l'adaptation du logement, les problèmes de sécurité étant une préoccupation commune qui compromet la stabilité du logement et conduit à sa perte.
3. La chronicité et l'importance de la pauvreté parmi les femmes et les personnes de diverses identités de genre étaient liées à l'insuffisance de l'aide sociale et aux emplois mal rémunérés. Pour survivre, la plupart des participants avaient dû s'engager dans des stratégies additionnelles pour générer davantage de revenu chaque mois. Dans de nombreux cas, cela avait contribué à augmenter leur vulnérabilité ou leur endettement, plus d'un tiers d'entre elles ayant utilisé des cartes de crédit, fait des emprunts d'argent, sauté des factures ou eu recours à des money marts.
4. Alors que l'expulsion était une expérience commune aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre, beaucoup n'étaient pas capables d'accéder à des conseils légaux ni aux soutiens qui auraient pu les aider. Les conséquences de l'expulsion ont été graves pour beaucoup, notamment la perte du logement, l'itinérance et l'exposition continue aux abus.
5. La rupture est la principale raison pour laquelle les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont perdu leur dernier logement. Cela suggère que le logement de ce groupe est profondément dépendant du maintien d'une relation personnelle avec un homme, un partenaire ou une autre personne.
6. L'itinérance commence tôt dans la vie pour une majorité de femmes et de personnes de diverses identités de genre, et est souvent suivie d'une succession chronique et chaotique de situations de logement précaire et d'itinérance.

7. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont fait état d'obstacles importants à l'accès aux services d'urgence, près d'un tiers d'entre elles n'ayant pu obtenir un lit lorsqu'elles en avaient besoin.
8. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre en situation de besoin de logement et d'itinérance ont déclaré être fortement exposées aux traumatismes et à la violence, 75 % d'entre elles s'identifiant comme des survivantes de traumatismes ou d'abus.
9. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre, en particulier celles qui appartiennent à des groupes en quête d'équité, ont signalé des niveaux importants de discrimination de la part des propriétaires et des gestionnaires immobiliers, ce qui, dans de nombreux cas, a conduit à la perte du logement ou à des obstacles à l'accès au logement.
10. Autour de 79 % des femmes et des personnes de diverses identités de genre en situation de besoin de logement ou d'itinérance déclarent avoir un handicap. Ce groupe fait état d'inégalités et de discriminations importantes sur la base des capacités, avec de graves conséquences pour beaucoup.

À la lumière de ces résultats clés, nous proposons un certain nombre de recommandations aux gouvernements fédéral, provinciaux/territoriaux et municipaux. La mise en œuvre de ces recommandations est critique afin de promouvoir l'équité en matière de logement, d'actualiser le droit au logement au Canada et de prévenir et éliminer l'insécurité du logement et l'itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

Limites et voies vers la recherche autochtone

Cette recherche fait partie d'un projet de recherche en trois phases sur l'itinérance chez les femmes et les personnes de sexe différent entrepris par Keepers of the Circle, le Women's National Housing and Homelessness Network, l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance et l'Observatoire canadien du sans-abrisme. L'enquête représente la phase II du projet et a été précédée d'une analyse documentaire nationale intitulée L'état des besoins en logement et de l'itinérance des femmes au Canada (2020). La troisième phase du projet consiste en un engagement national dirigé par les Autochtones auprès des femmes, des filles, des personnes de sexe différent et des personnes bispirituelles sur leurs expériences uniques de l'itinérance et du besoin de logement. La phase III sera fondée sur des méthodologies autochtones et guidée par un comité directeur autochtone soutenu par Keepers of the Circle. La phase III pourra s'appuyer sur les données et l'analyse initiales présentées dans ce rapport, afin de combler les lacunes et les limites de la recherche actuelle en ce qui concerne les femmes, les filles, les personnes de sexe différent et les personnes bispirituelles autochtones.

Ce rapport propose des analyses préliminaires critiques concernant les inégalités et les violations du droit au logement subies par les femmes, les filles, les personnes de sexe différent et les personnes bispirituelles autochtones. Ces conclusions préliminaires sont intégrées à chaque résultat lorsqu'il existe

des différences statistiques significatives. Des analyses plus détaillées sont nécessaires de la part des universitaires et des communautés autochtones eux-mêmes et seront abordées dans la troisième phase du projet. La phase III du projet sera ancrée dans une méthodologie dirigée par les autochtones et offrira une analyse plus approfondie des lacunes et des limites telles qu'elles sont comprises et priorisées par les universitaires et les communautés autochtones eux-mêmes.

CONTEXTE

Un portrait statistique – Besoin de logement et itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada

L'itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada demeure à la fois sous-étudiée et sous-estimée, malgré les indications selon lesquelles ces groupes connaissent de façon disproportionnée à la fois la pauvreté et les besoins fondamentaux en matière de logement.⁴ Ceci est lié à la manière dont les définitions, typologies et méthodes de mesure de l'itinérance couramment utilisées n'ont pas réussi à rendre compte des manières cachées dont les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre connaissent souvent des situations d'instabilité du logement et d'itinérance.⁵ Il est bien connu que les femmes sont plus susceptibles de compter sur des soutiens relationnels, précaires et dangereux pour survivre à l'instabilité du logement,⁶ et sont moins susceptibles de se présenter dans les refuges traditionnels, les espaces d'accueil, les espaces publics ou autres services spécifiques aux sans-abri.⁷ Elles sont également plus susceptibles de négocier un certain nombre de stratégies de survie à haut risque pour obtenir un abri et éviter les dangers de la rue et des refuges mixtes, notamment en restant dans des relations dangereuses et d'exploitation, et en échangeant des rapports sexuels contre un abri.⁸

En raison de la nature souvent cachée de leur itinérance, les femmes et les personnes de diverses identités de genre demeurent systématiquement sous-estimées dans les méthodes de dénombrement couramment utilisées au Canada (p. ex., les dénombrements ponctuels) qui se concentrent souvent sur la mesure de l'absence de logement absolue ou de l'itinérance et de l'utilisation des refuges pour sans-abri, les deux ayant tendance à être dominés par les hommes.⁹ Cette lacune dans l'énumération

4 Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2019. Voir également McInnes, S. (2016). Fast Facts: 4 things to know about women and homelessness in Canada. Centre canadien de politiques alternatives.

<https://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/fast-facts-4-things-know-about-women-and-homelessness-canada>

5 Savage, M. (2016). Gendering Women's Homelessness. *Irish Journal of Applied Social Studies*, 16(2), 43-64. Voir également Pleace, N. (2016). "Exclusion by Definition: The Under-representation of Women in European Homelessness Statistics." Dans P. Mayock et J. Bretherton (Eds.), *Women's Homelessness in Europe* (p. 105-126). Londres : Palgrave Macmillan.

6 Bretherton, J. (2017). Reconsidering Gender in Homelessness. *European Journal of Homelessness*, 11(1), 1-21.

7 Baptista, I. (2010). "Women and Homelessness." Dans E. O'Sullivan, V. Busch-Geerstema, D. Quilgars et N. Pleace (Eds.), *Homelessness Research in Europe* (p. 163-186). Brussels: FEANTSA. Voir également Maki, K. (2017). Housing, homelessness, and violence against women: A discussion paper. Hébergement femmes Canada. <http://endvaw.ca/wp-content/uploads/2017/09/Housing-Homelessness-and-VAW-Discussion-Paper-Aug-2017.pdf>

8 Bretherton, 2017, p. 1-21.

9 Il convient de noter que la sous-estimation systémique de l'itinérance des femmes n'est pas unique au contexte canadien. Les tendances mondiales indiquent que les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre sont constamment sous-représentées dans les recherches et les portraits statistiques de l'itinérance et du besoin de logement. Ce qui s'explique en partie par le fait que de nombreux pays ne parviennent pas à inclure les formes cachées de l'itinérance dans leurs définitions de l'itinérance cachée et font face à des défis méthodologiques lorsqu'ils cherchent à dénombrer l'itinérance cachée (par exemple, la difficulté de saisir sa nature temporaire et transitoire, les obstacles au dénombrement des situations de surpeuplement) (Bretherton, 2017).

contribue à l'invisibilité de l'itinérance des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. En conséquence, les gouvernements doivent faire des choix de financement et concevoir des solutions politiques en l'absence de données et de connaissances essentielles. Malgré cela, les données disponibles dont nous disposons suggèrent que l'ampleur des besoins en logement et de l'itinérance des femmes est bien plus importante que ce qui est estimé actuellement.¹⁰ En l'absence de données plus complètes, l'amélioration des estimations exige que nous rassemblions divers types de données pour tenter de saisir l'ampleur réelle des besoins en logement et de l'itinérance des femmes au Canada (voir la figure 1).

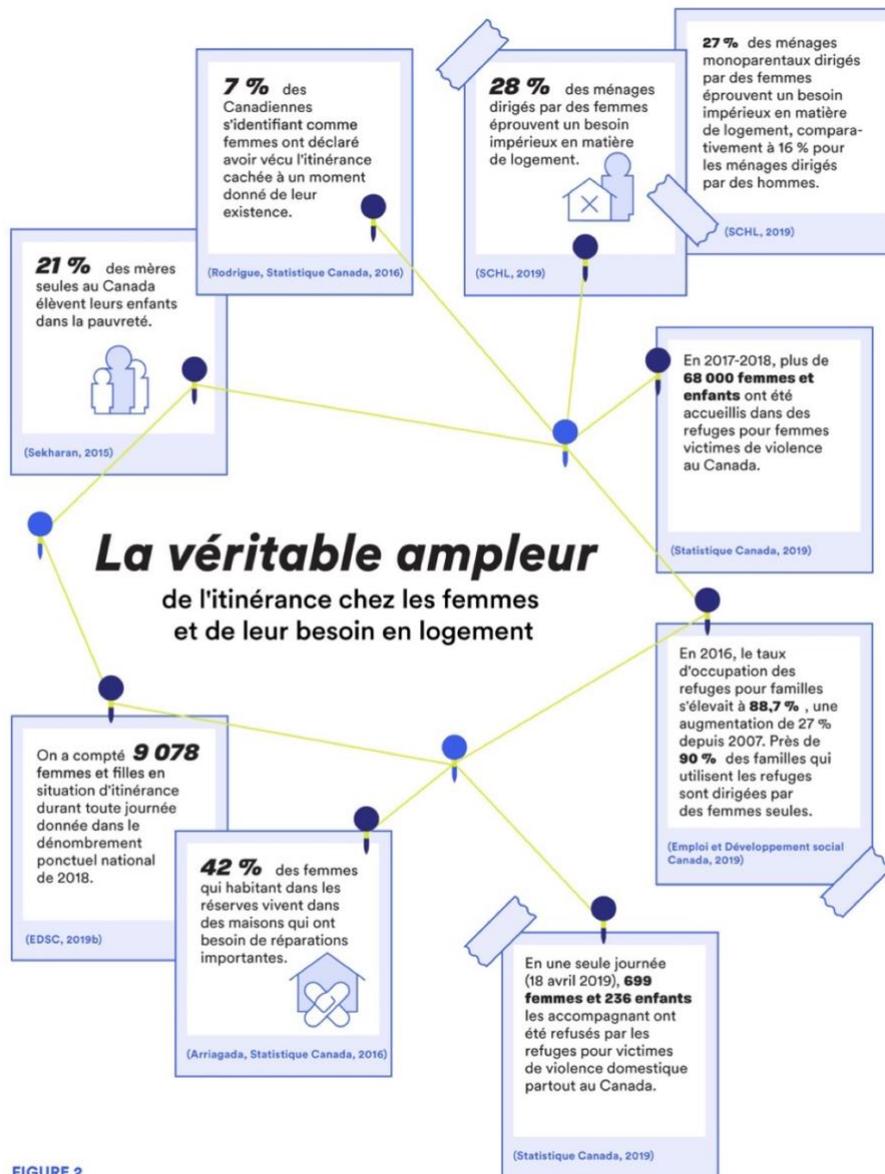


FIGURE 2

Figure 1. La réelle ampleur des besoins en logement et de l'itinérance chez les femmes.

Comme le montre la figure 1, *La réelle ampleur des besoins en logement et de l'itinérance chez les femmes*,¹¹ les efforts visant à recenser les besoins en logement et l'itinérance chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre nécessitent la triangulation d'une série de données disponibles, notamment:

- Taux d'occupation des abris familiaux
- Familles dirigées par des femmes vivant dans la pauvreté
- Besoin de logement des femmes autochtones dans les réserves
- Taux d'abus et de violence conjugale (VC)
- Utilisation des refuges et services pour la VFF
- Femmes et enfants refusés dans les refuges pour sans-abri ou pour la violence faite aux femmes en raison de problèmes de capacité
- Femmes et personnes de diverses identités de genre victime de la traite des personnes

Malgré d'importantes lacunes dans ces données, deux sources de données sont fondamentales pour éclairer l'ampleur de l'instabilité du logement et de l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada: (1) les données sur les besoins impérieux en matière de logement, et (2) les données sur la pauvreté.

BESOIN IMPÉRIEUX EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada connaissent des niveaux disproportionnés de besoins impérieux en matière de logement¹² et d'instabilité du logement. Par exemple, la recherche indique :

- Sur les 1,7 million de personnes ayant un besoin impérieux en matière de logement au Canada en 2016, 28 % étaient des ménages dirigés par des femmes.¹³
- 27 % des familles monoparentales dirigées par une femme ont des besoins impérieux soit près du double du taux des ménages monoparentaux dirigés par des hommes (16 %).¹⁴
- 57 % des ménages locataires ayant un besoin impérieux en matière de logement sont des familles ou des personnes seules dirigées par des femmes.¹⁵

11 Schwan et coll., 2020, p. 6.

12 Selon Statistique Canada (2017), « on dit d'un ménage qu'il éprouve des "besoins impérieux en matière de logement" si son habitation n'est pas conforme à au moins une des normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) et si 30 % de son revenu total avant impôt serait insuffisant pour payer le loyer médian des logements acceptables (répondant aux trois normes d'occupation) situés dans sa localité. »

13 Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2019.

14 Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2019.

15 Pomeroy, S. (juillet 2020). Recovery for All: Proposals to Strengthen the National Housing Strategy and End Homelessness. Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. <https://caeh.ca/wp-content/uploads/Recovery-for-All-Report-July-16-2020.pdf>

- Les ménages dirigés par des femmes sont plus nombreux à vivre dans des logements subventionnés que les ménages dirigés par des hommes (44,1 % par rapport à 40,5 %) ¹⁶

Étant donné les difficultés d'accès au logement dans des marchés de l'habitation de plus en plus restreints, certaines femmes et personnes de diverses identités de genre recherchent des options de logement social. Malheureusement, la récente Enquête canadienne sur le logement de **Statistique Canada** ¹⁷ a révélé que près des deux tiers des ménages qui tentaient d'accéder à un logement social ou à un logement à loyer indexé sur le revenu étaient sur une liste d'attente depuis deux ans ou plus. Certaines villes font état de listes d'attente de cinq ans ou plus, ¹⁸ et à Toronto, plus de 81 000 ménages sont actuellement sur des listes d'attente pour un logement social. ¹⁹ Rester bloqué dans un besoin impérieux en matière de logement, dans un logement de mauvaise qualité ou surpeuplé, ou sur de longues listes d'attente pour des options de logement subventionné a des implications uniques pour les femmes et leurs familles. Les besoins en matière de logement exacerbent les cycles de pauvreté et de violence et augmentent la probabilité d'un recours aux services de protection de l'enfance, car la négligence est souvent associée à la pauvreté et aux besoins en matière de logement. ²⁰

LA PAUVRETÉ

Les femmes connaissent des taux disproportionnés d'extrême pauvreté par rapport aux hommes, ²¹ et survivent souvent avec des revenus inférieurs. Par exemple, en Ontario, les femmes vivent avec un revenu médian inférieur de 28 % à celui des hommes en général. ²² Les femmes restent surreprésentées dans les emplois à salaire minimum et à temps partiel, ²³ et assument des responsabilités inégales dans les tâches ménagères et la garde des enfants. ²⁴ La féminisation de la pauvreté au Canada fait qu'il est difficile pour de nombreuses femmes et familles dirigées par des femmes de payer un loyer et d'autres

16 Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2019.

17 Statistique Canada. (2019). Résultats de la nouvelle Enquête canadienne sur le logement, 2018. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2019079-fra.htm>

18 Voir <https://ottawa.ca/fr/famille-et-services-sociaux/logements/logements-subventionnes>

19 Voir <https://www.thestar.com/news/gta/2021/01/19/more-than-81000-households-are-waiting-for-subsidized-housing-in-toronto-the-city-hopes-a-new-waitlist-system-will-help-fill-its-units-faster.html>

20 AOSAE (Association ontarienne des sociétés de l'aide à l'enfance). (2016). Une vision, une voix : Changer le système du bien-être de l'enfance pour les Afro-Canadiens. <http://www.oacas.org/fr/ce-que-nous-faisons/unevisionunevoix/>. Voir également Trocmé, N., D. Knoke et C. Blackstock (2004). Pathways to the overrepresentation of Aboriginal children in Canada's child welfare system. *Social Service Review*, 78, 577-600.

21 Fotheringham, S., C. A. Walsh et A. Burrowes (2014). « A place to rest »: the role of transitional housing in ending homelessness for women in Calgary, Canada. *Gender, Place & Culture*, 21(7), 834-853. Voir également McInnes, S. (2016). Fast Facts: 4 things to know about women and homelessness in Canada. Centre canadien de politiques alternatives.

<https://www.policyalternatives.ca/publications/commentary/fast-facts-4-things-know-about-women-and-homelessness-canada>

22 Voir <https://www.ontario.ca/fr/document/renouvellement-du-secteur-du-logement-communautaire-le-plan-daction-de-lontario-lia-strategie>.

23 Fondation canadienne des femmes. (2018). Les femmes et la pauvreté au Canada : Les faits.

<https://canadianwomen.org/fr/les-faits/pauvrete/> Voir également Moyser, M. et A. Burlock (2018). Emploi du temps : la charge de travail totale, le travail non rémunéré et les loisirs. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-fra.htm>

24 Burt, M. R. (2001). Homeless families, singles, and others: Findings from the 1996 national survey of homeless assistance providers and clients. *Housing Policy Debate*, 12(4), 737-780. Voir Fotheringham et coll., 2014, p. 834-853. Voir également MacDonald, D. et K. McInturff (2015). Family policies for the way we live now.

https://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/National%20Office/2015/09/OS120_Summer2015_Family_policies.pdf

produits de première nécessité.²⁵ La pauvreté piège souvent les femmes et les familles dirigées par des femmes dans des cycles de violence, de précarité du logement, d'insécurité alimentaire et dans divers types de situations de vie dangereuses ou malsaines.

Causes et conditions uniques des besoins en matière de logement et de l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre

« Il se peut que le principal déclencheur de l'itinérance soit la pauvreté et l'exclusion, mais il est également clair que les femmes ne vivent pas l'itinérance de la même manière que les hommes. Les éléments déclencheurs de l'itinérance chez les femmes sont souvent différents et leurs trajectoires pendant cette période sont souvent différentes, l'expérience de l'itinérance chez les femmes est différente. Le genre y joue un rôle. »²⁶

Le genre façonne les causes, les conditions et les trajectoires de l'itinérance et du besoin de logement.²⁷ La recherche démontre que les femmes et les filles,²⁸ ainsi que les personnes de diverses identités de genre,²⁹ ont des parcours uniques vers l'itinérance, des expériences distinctes dans la rue, se débattent de manière unique lorsqu'elles naviguent dans les systèmes publics et cherchent un refuge d'urgence, et font face à des conséquences et des difficultés uniques en raison de leur expérience de l'itinérance.³⁰ Le genre s'entrecroise avec d'autres lieux sociaux (par exemple, l'autochtonie, la race, l'(in)capacité, le statut d'immigration, l'identité de genre) et des expériences (par exemple, les traumatismes, l'exposition à la violence et aux conflits) pour façonner ces expériences.³¹ Malgré le caractère unique de l'expérience de chaque personne, les études mondiales et nationales ont déterminé les points communs suivants :

- La violence exercée par les partenaires intimes ou au sein de la famille est une des principales causes qui entraîne les femmes et les filles vers l'itinérance.³²
- L'itinérance cachée est la forme la plus courante d'itinérance que connaissent les femmes et les filles.³³

25 Van Berkum, A. et A. Oudshoorn (2015). Best practice guidelines for ending women's and girls' homelessness. Ottawa : Homelessness Partnering Strategy. <http://londonhomeless.ca/wp-content/uploads/2012/12/Best-Practice-Guideline-for-Ending-Womens-and-Girls-Homelessness.pdf>.

26 Bretherton, 2017, p. 6.

27 Fingfeld-Connett, D. (2010). Becoming homeless, being homeless, and resolving homelessness among women. *Issues in Mental Health Nursing*, 31(7), 461-469.

28 Bretherton, 2017.

29 Sakamoto, I., M. Chin, A. Chapra et J. Ricciardi (2009). A 'normative' homeless woman?: Marginalization, emotional injury and social support for transwomen experiencing homelessness. *Gay and Lesbian Issues & Psychology Review*, 5(1), 2-19.

30 Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

31 Crenshaw, K. (1990). Mapping the margins: Intersectionality, identity politics, and violence against women of color. *Stan. L. Rev.*, 43, 1241-1254.

32 Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

33 Baptista, 2010. Voir également Mayock et Sheridan, 2012.

- Les femmes et les filles font face à des formes de violence fondées sur le sexe lorsqu'elles se retrouvent en situation d'itinérance, notamment la violence sexuelle et le recrutement dans le cadre de la traite des personnes.³⁴
- Le fait que les femmes aient ou non des enfants à leur charge a une incidence profonde sur leur utilisation des services et des soutiens, et détermine de façon spectaculaire comment elles vivent l'itinérance.³⁵

La revue de la littérature de Schwan et de ses collègues (2020) sur l'itinérance et le besoin de logement des femmes a fait ressortir trois thèmes clés dans cette recherche qui méritent d'être soulignés : (1) la violence fondée sur le sexe et la violence conjugale; (2) l'itinérance cachée, et (3) l'inégalité et la discrimination fondées sur le sexe.

VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE ET VIOLENCE CONJUGALE

La violence fondée sur le sexe, tant macro que micro, est une caractéristique déterminante de l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. La violence a été documentée comme étant à la fois une cause et une conséquence de l'itinérance et de la précarité du logement pour de nombreuses femmes, filles et personnes de diverses identités de genre. Comme l'article Condition féminine Canada (2018), la violence commise à l'égard d'une personne en raison de son sexe « ne se limite pas à la violence physique, mais comprend des paroles, des actions ou des tentatives visant à dégrader, contrôler, humilier, intimider, contraindre, priver, menacer ou blesser une autre personne ».³⁶ Les expériences croisées de violence fondée sur le sexe, de violence familiale et de violence conjugale se produisent avant, pendant et après les expériences d'itinérance ou de précarité du logement. Cela conduit souvent à des traumatismes complexes et cumulés pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.³⁷

En 2019, la violence faite aux femmes a été déclarée comme étant une crise de santé publique au Canada par le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes.³⁸ Les données de Statistique Canada indiquent que, bien que la violence déclarée par la police au Canada ait diminué entre 2009 et 2017, les infractions sexuelles contre les filles et les jeunes femmes ont augmenté, les taux étant 14 fois plus élevés pour les jeunes femmes que pour leurs homologues masculins.³⁹ Les femmes autochtones, les femmes handicapées, les jeunes femmes, les femmes LGBTQ2S+ et les personnes de

34 Martin, C. M. et H. Walia (2019). Red women rising: Indigenous women survivors in Vancouver's downtown eastside. Downtown Eastside Women's Centre. <https://open.library.ubc.ca/cIRcle/collections/ubccommunityandpartnerspublicati/52387/items/1.0378104>. Voir également Vecchio, K. (2019). Survivre à la violence et renforcer la résilience – Étude sur le réseau canadien de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence. Rapport du Comité permanent de la condition féminine. <https://www.noscommunes.ca/Committees/fr/FEWO/StudyActivity?studyActivityId=10236420>

35 Fotheringham et coll., 2014, p. 834-853. Voir également Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

36 Condition féminine Canada. (2018). About Gender-Based Violence. Status of Women Canada. <https://cfcswc.gc.ca/violence/knowledge-connaissance/about-apropos-en.html>.

37 Lewinson, T., M. L. Thomas et S. White (2014). Traumatic transitions: Homeless women's narratives of abuse, loss, and fear. *Affilia: Journal of Women & Social Work*, 29(2), 192-205.

38 Vecchio, 2019.

39 Statistique Canada, 2018.

diverses identités de genre, et les femmes qui vivent dans des régions éloignées sont notamment plus exposées à la violence.⁴⁰

Selon le dénombrement ponctuel de 2016 du gouvernement fédéral, près d'un quart des femmes interrogées ont indiqué que la violence fondée sur le sexe était un facteur contribuant à leur dernière perte de logement.⁴¹ Fait important, ces taux étaient nettement plus élevés pour certains groupes de femmes, les femmes et les filles nouvellement arrivées étant deux fois plus susceptibles (40 % par rapport à 22 %) de citer la violence fondée sur le sexe comme facteur contribuant à leur plus récente expérience d'itinérance.⁴²

Les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance ont souvent été victimes de violences pendant leur enfance.⁴³ Par exemple, les recherches démontrent que les jeunes femmes en situation d'itinérance rapportent des niveaux plus élevés d'abus physiques, sexuels et émotionnels dans leur enfance que les jeunes hommes,⁴⁴ et cela inclut les incidents violents qui se produisent dans les établissements gérés par l'État (par exemple, les organismes de protection de l'enfance et les centres jeunesse).⁴⁵ Les recherches sur les jeunes femmes en situation d'itinérance indiquent généralement que les abus physiques (45 %) et sexuels (35 %) sont les causes de leur itinérance.⁴⁶ Une fois dans la rue, l'exposition à la violence et au harcèlement fait partie de la vie quotidienne des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre.⁴⁷ De telles expériences contribuent à des formes cachées d'itinérance et peuvent pousser les femmes et les filles à rester dans des relations malsaines ou violentes pour avoir un logement.

La violence fondée sur le sexe a un effet impact disproportionné sur la vie des femmes, des filles, des bispirituels et des personnes de diverses identités de genre autochtones.⁴⁸ Comme le documentent Martin et Walia (2019), « le taux de victimisation avec violence chez les femmes autochtones est deux fois plus élevé que celui chez les hommes autochtones, presque trois fois plus élevé que celui chez les

40 Cotter, A. (2018). La victimisation avec violence chez les femmes ayant une incapacité, 2014 Juristat : Centre canadien de la statistique juridique, 85, 1-34. Voir Hotton Mahony, T. J. Jacob, H. Hobson (2017). Les femmes et le système de justice pénale. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/89-503-x/2015001/article/14785-fra.pdf?st=2zTq8-IO>. Voir Hutchins, H. (2013). Les facteurs de risque de la violence envers les femmes. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-2-fra.htm>. Voir également Perreault, S. et L. Simpson (2015). Lavictimisation criminelle dans les territoires, 2014. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2016001/article/14470-fra.htm>

41 EDSC, 2017.

42 EDSC, 2017, p.26.

43 Berman, H., G. A. Mulcahy, C. Forchuk, K. A. Edmunds, A. Haldenby et R. Lopez (2009). Uprooted and displaced: a critical narrative study of homeless, Aboriginal, and newcomer girls in Canada. *Issues in mental health nursing*, 30(7), 418-430. <https://doi.org/10.1080/01612840802624475>. Voir également Reid, S., H. Berman et C. Forchuk (2005). Living on the streets in Canada: a feminist narrative study of girls and young women. *Issues in comprehensive pediatric nursing*, 28(4), 237-256. Voir également Wesely, J.K. (2009). « Mom said we had a money maker »: Sexualization and Survival Contexts among Homeless Women. *Symbolic Interaction*, 32, 91-105.

44 Gaetz, S., E. Dej, T. Richter et M. Redman (2016). L'état de l'itinérance au Canada 2016. Toronto: The Canadian Observatory on Homelessness Press. <https://www.homelesshub.ca/SOHC2016>

45 Czapska, A., A. Webb, N. Taefi (2008). More Than Bricks & Mortar A Rights-Based Strategy to Prevent Girl Homelessness in Canada. Justice for Girls. <http://www.justiceforgirls.org>

46 O'Grady, B. et S. Gaetz (2004). Homelessness, gender and subsistence: The case of Toronto street youth. *Journal of Youth Studies*, 7(4), 397-416.

47 Gaetz et coll., 2016.

48 Martin et Walia, 2019. Voir également l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA). (2019a). Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Vol. 1a. <https://www.mmiwg-ffada.ca/fr/final-report/>

femmes non autochtones et plus de trois fois plus élevé que celui chez les hommes non autochtones. Les personnes bispirituelles et trans sont près de cinq fois plus souvent violemment victimisées. »⁴⁹

L'ITINÉRANCE CACHÉE

Les recherches indiquent que les femmes sont surreprésentées parmi les populations ayant vécu de l'itinérance cachée.⁵⁰ La définition canadienne de l'itinérance caractérise l'itinérance cachée comme une forme d'hébergement provisoire qui consiste à « vivre temporairement avec d'autres personnes, mais sans garantie de résidence continue ou de perspectives immédiates d'accès à un logement permanent ».⁵¹ L'« itinérance cachée » fait référence aux personnes qui sont en situation d'itinérance, mais qui n'ont généralement pas accès aux services ou aux soutiens ou qui ne vivent pas dans des espaces publics.⁵²

L'itinérance cachée (voir figure 2)⁵³ comprend de nombreuses circonstances diverses, notamment :

- S'engager dans des relations sexuelles de survie ou développer des relations afin d'accéder à un logement
- Rester dans une relation abusive afin de conserver le logement ou la garde de ses enfants
- Dormir sur le divan chez des amis ou de la famille
- Vivre dans des logements surpeuplés et inadéquats afin d'éviter les refuges⁵⁴

De nombreuses études ont montré que les femmes « évitent les services et utilisent des soutiens informels ou relationnels pour se maintenir dans des situations d'itinérance cachée ».⁵⁵

49 FFADA, 2019, p. 15.

50 Baptista, 2010, p. 163-186. Voir également : Bretherton, 2017; Rodrigue, S. (2016). L'itinérance cachée au Canada. Regards sur la société canadienne. Statistique Canada. 75-006-X, p.11. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2016001/article/14678-fra.htm>

51 Canadian Observatory on Homelessness, 2017, p. 3.

52 Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

53 Schwan et coll., 2020, p. 68.

54 Baptista, 2010. Voir également Batty, E., R. Casey et K. Reeve (2010). "On the streets: Sex workers and homelessness." Dans Young, S. (Ed.), Gender perspectives on homelessness. Homelessness in Europe - The Magazine of FEANTSA (p. 24-28). FEANTSA.

55 Bretherton, 2017, p. 6.

Itinérance cachée chez les femmes, les jeunes filles et les personnes de diverses identités de genre

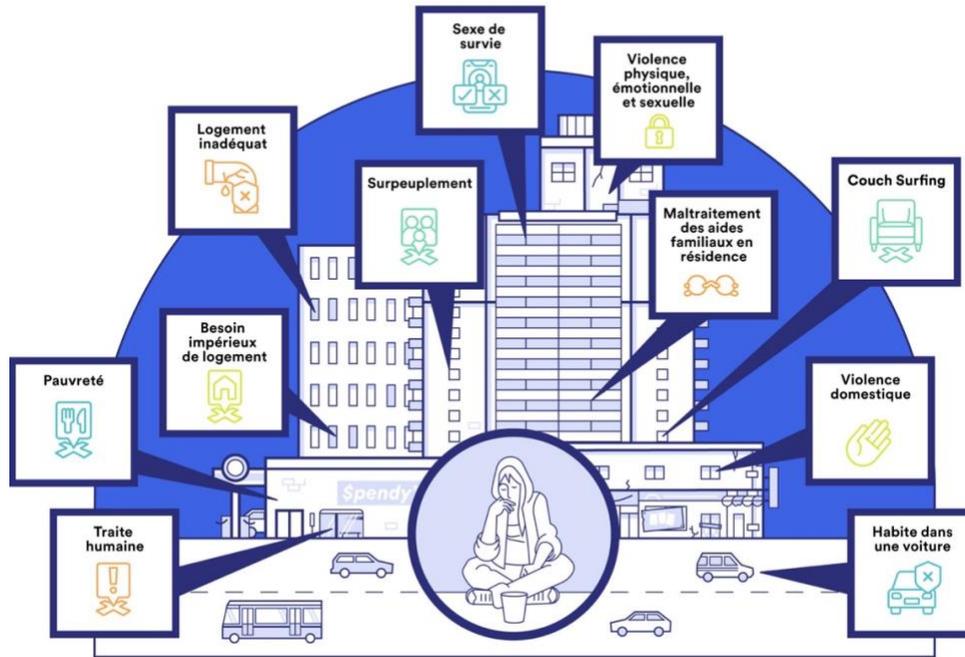


Figure 2. L'itinérance cachée chez les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

En raison des formes d’oppression qui s’entrecroisent, certains groupes – notamment les nouveaux arrivants, les autochtones et les femmes LGBTQ2S+ – sont plus susceptibles de connaître l’itinérance cachée. Les données de Statistique Canada indiquent que les personnes s’identifiant comme autochtones – Premières Nations, Métis ou Inuits – étaient plus de deux fois plus susceptibles (18 %) d’avoir connu l’itinérance cachée que leurs homologues non autochtones.⁵⁶

Rester visible lorsqu’on est sans domicile présente des risques uniques pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre, et il y a donc des incitations à demeurer caché et invisible.⁵⁷ Le risque de violence lorsqu’on vit dans la rue ou qu’on est perçu comme un sans-abri, associé aux politiques de protection de l’enfance, y compris la législation sur le signalement obligatoire et le risque de prise en charge de l’enfant, peut accroître le choix de demeurer caché.⁵⁸ L’invisibilité de l’itinérance des femmes et des personnes de diverses identités de genre doit donc être comprise comme étant *structurellement* créée et maintenue. L’instabilité du logement se perpétue lorsque les femmes et les personnes de diverses identités de genre doivent cacher leur itinérance et rencontrent donc des obstacles pour accéder aux soutiens, aux services ou aux options de logement.

INÉGALITÉ ET DISCRIMINATION FONDÉES SUR LE SEXE

Partout au Canada, les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre doivent faire face à des inégalités et à des formes de discrimination uniques fondées sur le sexe. Cela contribue au besoin de logement et façonne les expériences d’itinérance. Les expériences d’inégalité et de discrimination ont un effet disproportionné sur les femmes et les filles des groupes en quête d’équité, notamment les femmes autochtones, les femmes handicapées, les femmes nouvellement arrivées, les femmes racialisées et les femmes qui s’identifient comme LGBTQ2S+.⁵⁹

L’inégalité et la discrimination se manifestent à tous les niveaux de la société, y compris dans les systèmes et services publics (tels que les soins de santé, le système de justice pénale et les organismes de protection de l’enfance), dans le secteur privé (comme le marché du logement locatif), et au sein des communautés et des relations interpersonnelles. Tout comme la violence, les expériences d’inégalité et de discrimination sont à la fois un facteur menant à l’itinérance et une conséquence de l’itinérance.

Au sein de la société canadienne, les inégalités fondées sur le sexe sont bien documentées et intrinsèquement liées à l’instabilité du logement. Les femmes sont plus susceptibles d’occuper un emploi non permanent, de percevoir des salaires inférieurs et de payer un loyer plus élevé en moyenne

⁵⁶ Rodrigue, 2016.

⁵⁷ Klodawsky, F. (2006). Landscapes on the Margins: Gender and homelessness in Canada. *Gender, Place & Culture*, 13(4), 365-381. Voir également Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

⁵⁸ Martin et Walia, 2019. Voir également Maki, K. (2017). Housing, homelessness, and violence against women: A discussion paper. Hébergement femmes Canada. <http://endvaw.ca/wp-content/uploads/2017/09/Housing-Homelessness-and-VAW-Discussion-Paper-Aug-2017.pdf>

⁵⁹ Van Berkum et Oudshoorn, 2015.

que les hommes.⁶⁰ Les femmes autochtones et racialisées sont confrontées à des inégalités systémiques plus profondes, les recherches ayant démontré que les femmes racialisées au Canada ne gagnent que 55,6 % du revenu gagné par les hommes non racialisés.⁶¹ La grossesse et l'éducation des enfants ont également un effet important sur l'emploi et les revenus des femmes, et les recherches démontrent également que les mères célibataires sont victimes de discrimination lorsqu'elles tentent d'accéder à un logement locatif.⁶²

Des inégalités substantielles et des formes de discrimination se produisent dans tous les systèmes publics au Canada, et ont peut-être une incidence plus profonde sur la vie des femmes, des filles et des peuples autochtones. Cette situation est particulièrement évidente dans le système de justice pénale, où les femmes autochtones purgent une part disproportionnée de leur peine derrière les barreaux et sont beaucoup plus susceptibles de rester incarcérées jusqu'à la date de leur libération d'office ou la date d'expiration du mandat.⁶³ Au sein des organismes de protection de l'enfance de la Colombie-Britannique, les données montrent que les filles autochtones sont quatre fois plus susceptibles de subir des violences sexuelles que les filles non autochtones.⁶⁴

Les inégalités et la discrimination dans de multiples systèmes façonnent les causes, les trajectoires, les conditions et les conséquences de l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Cela signifie que la lutte à l'itinérance et aux manques de logement adéquats nécessite de s'attaquer aux façons dont la discrimination et l'inégalité fondées sur le sexe sont ancrées dans nos systèmes, nos politiques et nos pratiques.⁶⁵

Accès aux refuges d'urgence et aux services de soutien pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada

60 Callaghan, M., L. Farha et B. Porter (2002). *Women and Housing in Canada: Barriers to Equality*. Toronto: Centre pour les droits à l'égalité au logement. Voir également : Fondation canadienne des femmes, 2018; Moyser et Burluck, 2018.

61 Block, S. et G. Galabuzi (2011). *Canada's Colour Coded Labour Market: The gap for racialized workers*. Centre canadien de politiques alternatives. <https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/canadas-colour-coded-labour-market>

62 Vecchio, 2019.

63 Martin et Walia, 2019, p. 23.

64 Turpel-Lafond, M.E. (2016). *Too Many Victims: Sexualized Violence in the Lives of Children and Youth in Care*. Représentant pour l'enfance et la jeunesse. <https://rcybc.ca/reports-and-publications/reports/general-reports/too-many-victims-sexualized-violence-in-the-lives-of-children-and-youth-in-care/>

65 Schwan et coll., 2020.

Les données de Statistique Canada,⁶⁶ Emploi et Développement social Canada,⁶⁷ les rapports parlementaires,⁶⁸ les données et de recherches municipales,⁶⁹ et les études indépendantes⁷⁰ indiquent systématiquement que les refuges d'urgence de tout le pays fonctionnent au maximum de leur capacité ou au-dessus de celle-ci – et ce, depuis des années. Cela est vrai pour les refuges du secteur de l'itinérance du secteur de la violence faite aux femmes. La demande de lits dans les refuges à travers le Canada continue d'augmenter chaque année, malgré l'ajout de lits supplémentaires dans certaines collectivités. En 2014, quelle que soit la nuit, 92 % des lits dans les refuges au Canada étaient utilisés. En comparaison, un peu plus de 80 % des lits étaient régulièrement utilisés au Canada en 2005.⁷¹

Alors que la demande de lits dans les refuges augmente, les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont parmi les plus désavantagées lorsqu'elles tentent d'accéder à un refuge temporaire et à un soutien au sein des systèmes de refuges pour sans-abri et pour les femmes victimes de violence. Dans l'ensemble du Canada, il y a très peu de lits dans les refuges d'urgence réservés aux femmes, 68 % de tous les lits dans les refuges étant désignés comme mixtes ou pour des personnes identifiées comme étant des hommes, par rapport à 13 % dédiés spécifiquement aux femmes.⁷² Alors que 38 % des lits dans les refuges sont mixtes ou ouverts à tous les sexes, les recherches⁷³ démontrent systématiquement que de nombreuses femmes choisissent d'éviter les refuges mixtes en raison de la violence qu'elles y subissent.⁷⁴ Le nombre de lits dans les refuges d'urgence disponibles pour les hommes est plus de deux fois supérieur à celui pour les femmes (4 820 lits pour les hommes, par rapport à 2 092 lits pour les femmes dans l'ensemble du Canada).

Les recherches révèlent des disparités dans l'accès aux lits dans les refuges d'urgence pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Des études indiquent que les collectivités rurales, éloignées et nordiques sont constamment confrontées à un manque de lits dans les refuges pour les femmes (pour les femmes victimes de violence (FVV) et en situation d'itinérance)⁷⁵ Par exemple, malgré les niveaux disproportionnés de crimes violents signalés par la police et commis contre des femmes dans les territoires,⁷⁶ le rapport sur la capacité d'accueil des refuges⁷⁷ indique qu'il n'y a que deux refuges d'urgence pour femmes dans les trois territoires, avec un total de 37 lits.⁷⁸ De même, les données indiquent que 70 % des réserves du Nord ne disposent d'aucun refuge d'urgence pour les femmes fuyant la violence, malgré les données probantes de taux élevés de violence fondée sur le sexe

66 Statistique Canada, 2019.

67 Emploi et Développement social Canada. (2019). Points saillants de l'Étude nationale sur les refuges 2005 à 2 016. Ottawa. <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/etude-refuges-2016.html>

68 Vecchio, 2019.

69 Ville de Toronto. (2018). Street Needs Assessment. City of Toronto. Tiré de <https://www.toronto.ca/wpcontent/uploads/2018/11/99be-2018-SNA-Results-Report.pdf>.

70 Jadidzadeh, A. et R. Kneebone (2018). Patterns and Intensity of Use of Homeless Shelters in Toronto. Canadian Public Policy, 44(4), 342–355.

71 Emploi et Développement social Canada. (2019). Tout le monde compte 2018 : Faits saillants – Résultats préliminaires du deuxième dénombrement ponctuel de l'itinérance dans les communautés canadiennes coordonné à l'échelle nationale. EDSC.

<https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/sans-abri/rapports/faits-saillants-denombrement-2018.html>

72 Emploi et Développement social Canada, 2019.

73 Emploi et Développement social Canada, 2019.

74 Bretherton, 2017. Voir également l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), 2019.

75 Vecchio, 2019, p. 14.

76 Vecchio, 2019, p. 14.

77 Emploi et Développement social Canada, 2018.

78 Emploi et Développement social Canada, 2019.

dans bon nombre de ces collectivités.⁷⁹ Certaines provinces et certains territoires, dont l'Île-du-Prince-Édouard et le Yukon, déclarent également ne pas avoir de refuges d'urgence pour les femmes en situation d'itinérance.⁸⁰ La situation est similaire à Terre-Neuve-et-Labrador, où, en dehors de la ville de St. John's, il n'existe aucun refuge destiné à aider les femmes.⁸¹

Les refuges pour femmes victimes de violence au Canada sont aux prises avec un sous-financement chronique. En effet, 46 % des refuges pour la FVV au Canada ont déclaré que le principal obstacle à la prestation de services était le manque de financement durable.⁸² Ironiquement, ces difficultés de financement sont particulièrement évidentes dans les collectivités ayant le plus grand nombre de besoins en matière de logement, et touchent souvent les groupes confrontés aux formes les plus importantes de marginalisation et de violence.⁸³ Il en résulte des conséquences désastreuses pour les femmes et les enfants qui fuient la violence. Par exemple, un rapport de 2019 de Statistique Canada a révélé que lors du jour de l'instantané à travers le Canada, « 669 femmes, 236 enfants qui accompagnaient un adulte et six hommes se sont vu refuser l'admission à un établissement d'hébergement pour les victimes de violence. La raison la plus souvent mentionnée pour justifier ce refus chez les femmes était le manque de place dans l'établissement d'hébergement (82 %).⁸⁴ Les problèmes de capacité dans le secteur de la VFF et de l'itinérance sont profondément liés au manque de logements adéquats et abordables. Sans logement de transition, les femmes et les familles dirigées par des femmes restent coincées dans des refuges d'urgence ou dans des situations d'itinérance cachée. La durée des séjours en refuge des femmes et des familles dirigées par des femmes a considérablement augmenté ces dernières années, et la majorité des refuges ne proposent que des séjours de courte durée.⁸⁵ Il est important de noter que les refuges sont souvent très surveillés, qu'ils offrent un espace physique limité et qu'ils peuvent être soumis à des règles strictes, y compris des programmes obligatoires.⁸⁶

Il y a un manque important d'options de logement sexospécifiques à travers le Canada, y compris de logements supervisés,⁸⁷ avec des listes d'attente pour les logements sociaux et supervisés qui s'étendent souvent sur des années dans de nombreuses collectivités. L'*Enquête canadienne sur le logement* de Statistique Canada (2018) a révélé ce qui suit : « Plus d'un quart de million de ménages (283 800), représentant 1,9 % des ménages canadiens, comptaient au moins un de ses membres sur une liste d'attente pour obtenir un logement social et abordable. De ces ménages, près des deux tiers (61,2 %), soit 173 600 ménages, figuraient sur une liste d'attente depuis au moins deux ans. »⁸⁸ De plus, les

79 Martin et Walia, 2019.

80 Emploi et Développement social Canada, 2019.

81 Davis, H. (2018). « Mitigating Harm to Women. » In Hughes, J (Ed.), *Beyond Shelter* (pp. 46-62). Toronto, Ontario : James Lorimer & Company Ltd, Publishers Toronto.

82 Statistique Canada, 2019a

83 Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, 2019. Voir également Vecchio, 2019.

84 Statistique Canada, 2019, p. 3.

85 Segaert, A. 2017. Étude nationale sur les refuges : Utilisation des refuges d'urgence au Canada, 2005-2014. Secrétariat des partenariats de lutte contre l'itinérance. Emploi et Développement social Canada.

http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/edsc-esdc/Em12-17-2017-fra.pdf

86 Pour une exploration de la façon dont cela touche les relations mère-enfant, voir : David, D. H., L. Gelberg et N. E. Suchman (2012). Implications of homelessness for parenting young children: A preliminary review from a developmental attachment perspective. *Infant Mental Health Journal*, 33(1), 1-9; Swick, K. J., et R. Williams (2010). The voices of single parent mothers who are homeless: Implications for early childhood professionals. *Early Childhood Education Journal*, 38(1), 49-55.

87 Voir McAleese et Schick, 2018.

88 Statistique Canada, 2019, p. 2.

logements de transition existants n'offrent souvent pas aux résidents le droit au maintien dans les lieux et la protection de la législation sur les relations propriétaires-locataires, et peu de modèles de logement ou de soins à faible barrière ou à réduction des risques sont accessibles aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre.⁸⁹ Sans investissement significatif dans des options de logement abordables, sûres et permanentes, les expériences d'itinérance et d'utilisation des refuges resteront chroniques ou cycliques pour de nombreuses femmes, filles et personnes de diverses identités de genre. Cette recherche suggère qu'en l'absence d'accès à des options de logement abordables et sécuritaires pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre à travers le Canada, les refuges d'urgence, les logements de transition et les refuges pour femmes victimes de violence seront de moins en moins en mesure de répondre à la demande de services.

89 Schwan et coll., 2020.

MÉTHODOLOGIE

À la fin de 2020 et au début de 2021, le WNHHN a mené une enquête pancanadienne auprès des femmes et des personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance ou de besoin de logement. L'enquête a recueilli des données quantitatives et qualitatives, et a cherché à mieux comprendre les causes, les conséquences et les situations uniques de la précarité du logement et de l'itinérance pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre à travers le pays.

ÉLABORATION DE L'ENQUÊTE

L'enquête pancanadienne a été élaborée dans le cadre d'un partenariat entre le WNHHN et les équipes de recherche de This Is Not Home (TINH)⁹⁰. L'équipe de recherche du WNHHN était dirigée par Kaitlin Schwan (coprésidente du WNHHN) et Emily Paradis (chercheuse principale de TINH). Les engagements politiques et épistémologiques partagés par les deux équipes de recherche nous ont permis de donner la priorité au développement d'un outil de collecte de données qui reflète l'expertise vécue des femmes et des personnes de diverses identités de genre touchées par l'itinérance, et qui répond aux priorités de recherche d'une série de partenaires communautaires et de leaders du secteur.

L'outil d'enquête a été élaboré en utilisant un cadre de recherche communautaire et participatif qui a permis l'engagement de multiples intervenants à toutes les étapes du processus de recherche. Les membres des équipes du WNHHN et de TINH ont travaillé ensemble dans le cadre d'un processus collaboratif et itératif pendant plusieurs mois pour élaborer et réviser l'outil d'enquête et affiner les approches de collecte de données. L'élaboration de l'enquête a bénéficié de la participation des groupes suivants :

- Les conseillers experts du vécu de TINH et les partenaires du site de recherche, qui ont joué un rôle inestimable dans l'élaboration des questions de l'enquête et qui ont été consultés tout au long de ce projet sur la collecte et l'analyse des données.
- Le comité directeur et plusieurs groupes de travail du WNHHN, qui ont déterminé les principaux domaines à étudier dans le cadre de l'enquête. Les questions préliminaires de l'enquête ont nécessité une collaboration étroite avec le groupe de travail sur la recherche, le groupe de travail sur les relations avec les autochtones et les experts du WNHHN.

L'ébauche préliminaire de l'enquête a ensuite été testée par des experts dans plusieurs des sites de l'étude de TINH (six centres d'accueil à faible barrière desservant des femmes marginalisées et des personnes trans, bispirituelles et non binaires), ainsi que par des membres et des experts au sein du WNHHN. Les commentaires écrits ont été recueillis et triangulés, et des révisions ont été apportées à

90 L'étude This is Not Home est basée sur six centres d'accueil à faible barrière qui accueillent des femmes marginalisées et des personnes trans, bispirituelles et non binaires à travers le Canada. Afin d'améliorer les modèles de services et d'élaborer des solutions appropriées et accessibles en matière de refuges, de soutien et de logement pour les membres marginalisés à de multiples égards, ce projet documente les façons dont les centres d'accueil à faible barrière favorisent l'accès des membres à un logement sûr et stable. Le projet applique ensuite ces enseignements à l'utilisation de modèles visant à soutenir l'accès des membres à un refuge, des services et un logement appropriés et adéquats. Financé par la SCHL, le projet TINH est dirigé par Sistering (Toronto, Ontario) et Emily Paradis.

l'enquête sur la base des précieux commentaires que nous avons reçus de ces divers intervenants. Un consensus s'est dégagé pour explorer les sujets clés suivants dans le cadre de l'enquête :

- Expériences relatives aux sept composantes du droit à un logement adéquat
- Discrimination fondée sur le sexe en matière de logement
- Les expériences uniques des groupes marginalisés, y compris les femmes autochtones, les nouveaux arrivants, les femmes 2SLGBTQ+ et les personnes de diverses identités de genre, ainsi que les personnes handicapées
- Expériences dans les systèmes publics et voies vers l'itinérance
- Recommandations aux gouvernements de la part des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre ayant une expertise du vécu

Une fois que nous avons révisé notre projet préliminaire sur la base des commentaires des experts du vécu et des membres du WNHHN, une autre série de révisions a été menée avec des experts en matière de logement, des experts en droits des femmes, des chercheurs et des décideurs politiques. À l'aide de leurs commentaires, un projet final a été créé et distribué aux membres du WNHHN et de TINH pour des révisions finales mineures.

RECRUTEMENT

Notre stratégie de recrutement visait à réunir un échantillon représentatif de femmes et de personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance et de précarité du logement à travers le Canada. Nous souhaitions particulièrement trouver des moyens de recruter des participants qui ont été systématiquement exclus par les méthodologies traditionnelles utilisées pour mesurer l'itinérance au Canada. Il s'agit de personnes vivant dans des logements précaires et en situation d'itinérance un peu partout au pays, y compris les femmes et les personnes de diverses identités de genre dont l'itinérance et la précarité du logement étaient invisibles, celles qui n'étaient pas bien liées aux systèmes publics et celles qui avaient récemment réussi à se sortir de l'itinérance. De plus, notre stratégie de recrutement visait à amplifier les voix des personnes vivant dans les régions du Nord, de l'Est et de la francophonie du Canada, puisqu'elles sont souvent sous-échantillonnées dans les données des enquêtes nationales.

Les critères d'admissibilité à l'enquête étaient les suivants : vivre au Canada, avoir plus de 16 ans, s'identifier comme une femme ou une personne de diverses identités de genre, et avoir été en situation d'instabilité du logement ou d'itinérance à un moment donné au cours des trois dernières années. Nous avons élaboré trois stratégies de recrutement distinctes, notamment par l'intermédiaire d'organismes communautaires partenaires, d'experts du vécu et de pairs associés à la recherche, ainsi que par le biais de la liste de diffusion du WNHHN.

A. Recrutement de partenaires communautaires

Nous avons travaillé en partenariat avec 27 organismes communautaires au pays pour recruter des participants à l'enquête. Nos organismes communautaires partenaires comprenaient des refuges dans le secteur de l'itinérance et de la violence faite aux femmes, des programmes de logement de transition, des programmes de logement avec services de soutien, des services pour les femmes criminalisées, des services de réduction des méfaits dirigés par des pairs et des organismes dans le secteur des services à la jeunesse.

Les organisations partenaires communautaires ont joué un rôle essentiel dans le recrutement des participants en partageant des renseignements sur l'enquête avec les utilisateurs de services et en aidant à lever les obstacles à la participation en fournissant un accès à la technologie pour répondre aux questions de l'enquête, en aidant à lire l'enquête aux participants ou en offrant une rétribution aux participants n'ayant pas accès au courrier électronique. Environ la moitié de l'échantillon de participants provenait du projet *This is Not Home*, qui a travaillé en partenariat avec six programmes de halte-accueil à faible barrière destinés aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance et vivant dans des logements précaires à travers le Canada. Sur ces sites, certains utilisateurs de services ont bénéficié du soutien d'experts en vécu ou de pairs chercheurs pour répondre à l'enquête.

B. Recrutement d'experts du vécu

Nous avons travaillé avec 11 experts du vécu (des femmes et des personnes de diverses identités de genre ayant vécu en situation d'itinérance et de précarité du logement) pour recruter des participants à l'enquête. Nous avons travaillé avec des experts du vécu par l'intermédiaire de Keepers of the Circle pour recruter des femmes autochtones et des personnes bispirituelles, en particulier dans les régions du Nord du Canada. Nous avons également travaillé avec des jeunes experts du vécu pour recruter des jeunes femmes et des jeunes de diverses identités de genre vivant dans des logements précaires dans l'ensemble du pays.

Les experts du vécu ont joué un rôle essentiel en partageant les renseignements sur l'enquête avec les participants et en permettant la participation des femmes et des personnes de diverses identités de genre vivant dans une série de situations de logement précaire, y compris celles qui n'étaient pas connectées aux systèmes et aux soutiens publics. En outre, cette approche nous a également permis de recruter des participants qui avaient récemment réussi à se sortir de l'itinérance.

C. Recrutement de la liste de diffusion de WNHHN

Le WNHHN a établi une liste de diffusion par courriel de plus de 500 personnes qui souhaitent rester informées au sujet du travail du réseau ou qui veulent s'impliquer. Les membres sont en grande partie des dirigeants d'organismes, des travailleurs de première ligne et des femmes et des personnes de diverses identités de genre ayant une expérience vécue de l'itinérance et de la précarité du logement.

Nous avons envoyé un courriel à tous les membres de la liste de diffusion, invitant toute personne intéressée à en savoir plus sur l'enquête à communiquer avec l'équipe de recherche. Cela nous a permis

de mettre directement en contact les femmes et les personnes de diverses identités de genre en situation d'itinérance et vivant dans la précarité du logement avec l'enquête, ainsi que d'atteindre les travailleurs de première ligne qui ont ensuite partagé des renseignements sur l'enquête directement avec leurs clients.

COLLECTE DES DONNÉES

Nous avons commencé la collecte des données le 19 décembre 2020 et l'avons finalisée le 7 février 2021. L'enquête a été mise à disposition par le biais d'une plateforme d'enquête en ligne, Qualtrics, qui était accessible par le biais d'ordinateurs, de tablettes et de téléphones cellulaires. De nombreux participants ont utilisé la technologie mise à disposition par les organismes communautaires partenaires pour répondre à l'enquête, bien que certains participants aient répondu sur leurs propres appareils.

Dans certains cas, le personnel ou des experts vécus ont aidé les participants à répondre au questionnaire en lisant les questions afin de permettre l'accès aux participants pour lesquels l'alphabétisation ou la technologie constituaient un obstacle. Tous les organismes communautaires partenaires se sont vu offrir le soutien du WNHHN pour administrer l'enquête de manière virtuelle (Zoom ou téléphone) afin d'atténuer les obstacles à l'alphabétisation et à la technologie. Les participants ont reçu un honoraire de 20 \$ pour leur participation à l'enquête.

ANALYSE DES DONNÉES

Après le nettoyage des données, l'analyse des données a été réalisée par les auteurs de ce rapport à l'aide du logiciel SPSS. Les techniques d'analyse des données comprenaient les fréquences, les tableaux croisés, les tests de chi carré et les tests t. L'analyse a été itérative, les thèmes émergents des données étant identifiés et approfondis par des analyses supplémentaires. L'ampleur et la profondeur des données recueillies permettront d'approfondir considérablement les conclusions préliminaires présentées dans ce rapport.

LIMITES DE L'ENQUÊTE

La réalisation d'une enquête à grande échelle sur l'itinérance et la précarité du logement des femmes pendant la pandémie de COVID-19 a présenté des défis et des limites uniques. De nombreux organismes communautaires partenaires fonctionnaient à une capacité limitée en raison des restrictions liées à la COVID-19, et devaient faire face à des demandes de service uniques et croissantes. Cela a posé des problèmes pour le recrutement sur place au sein des organismes communautaires partenaires et a limité le temps que le personnel de première ligne pouvait consacrer à aider les participants à accéder à l'enquête.

Toutes nos données ont été recueillies virtuellement en raison des restrictions mises en place pour limiter les recherches en personne pendant la pandémie de COVID-19 par le comité d'éthique de la

recherche de l'Université York. Nous avons utilisé une plateforme d'enquête en ligne pour administrer l'enquête et, en raison de la logique d'embranchement intégrée à notre outil d'enquête, nous n'avons pas été en mesure de mettre à disposition des copies papier de l'enquête. La seule utilisation d'une plateforme d'enquête en ligne présentait des obstacles au recrutement de participants qui n'avaient pas accès à un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent. Bien que les organismes communautaires partenaires se soient efforcés de rendre la technologie accessible aux participants, les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui n'étaient pas bien connectées aux systèmes publics et aux services de soutien ont probablement été limitées dans leur participation à notre processus de collecte de données. Cela inclut les femmes et les personnes de diverses identités de genre vivant en prison, dans les hôpitaux et dans d'autres établissements.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ayant des compétences limitées en matière d'alphabétisation ont pu rencontrer des obstacles pour participer à notre enquête. Afin d'atténuer cet obstacle, nous avons proposé à chaque organisme communautaire partenaire d'administrer virtuellement l'enquête aux participants par téléphone ou par Zoom.

Bien que notre outil d'enquête ait été mis à disposition en anglais et en français, il n'a pas été traduit dans d'autres langues. La traduction limitée de notre enquête a probablement constitué un obstacle à la pleine participation des femmes réfugiées et des nouveaux arrivants.

Il convient de noter qu'environ la moitié de l'échantillon de l'étude était constituée de personnes ayant accès à des centres d'accueil à faible barrière pour les femmes et les personnes de diverses identités, ce qui peut avoir faussé les résultats en faveur de formes plus profondes et plus complexes de marginalisation.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

ÉCHANTILLON DE L'ÉTUDE

Au total, 500 femmes et personnes de diverses identités de genre ont participé à l'enquête, dans presque toutes les provinces et tous les territoires du Canada (voir la figure 3).



Figure 3. Participants par province et territoire.

AGE OF PARTICIPANTS

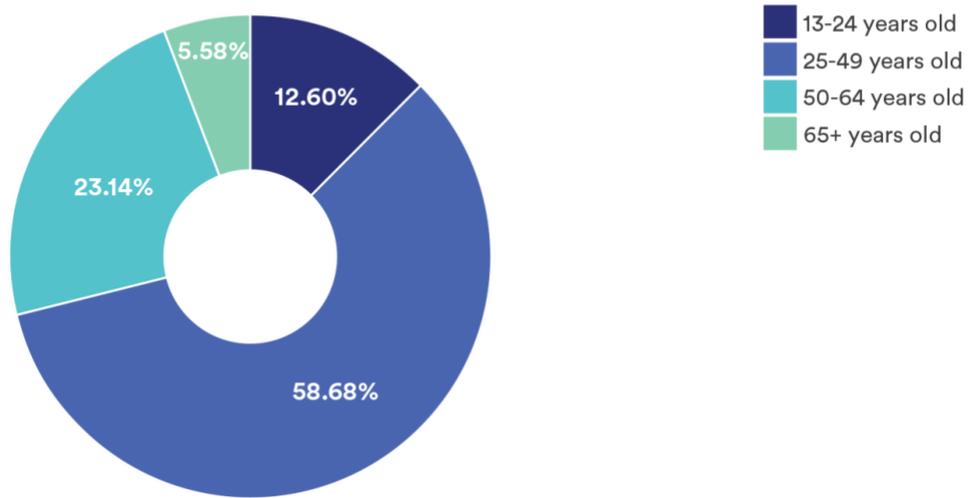


Figure 4. Âge des participants à l'étude.

L'échantillon comprenait un intervalle d'âges assez diversifié (voir figure 4). L'âge moyen des participants était de 41 ans. En ce qui concerne le genre, la majorité des participants s'identifient comme des femmes cisgenres (84,8 %), 9,6 % utilisant d'autres termes pour décrire leur identité de genre. Seuls 57,6 % des participants s'identifient comme hétérosexuels, les autres participants avouant un éventail de préférences sexuelles.

ORIENTATION SEXUELLE

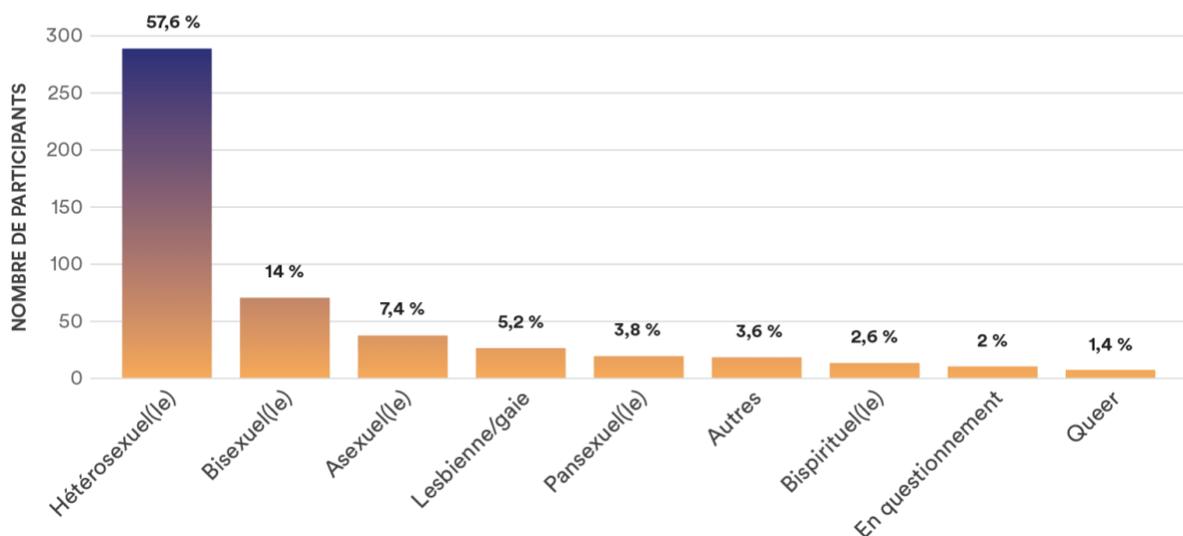


Figure 5. Orientation sexuelle des participants à l'étude.

Dans l'ensemble de l'échantillon, 84,8 % des participants étaient citoyens canadiens, 6,8 % étaient résidents permanents et 8,4 % ont déclaré un statut d'immigration précaire sous une forme ou une autre. Un quart des participants ont également déclaré parler plus d'une langue.

En ce qui concerne l'identité raciale, 32,7 % se sont identifiés comme autochtones, 21 % comme racialisés et 46,3 % comme blancs. Parmi les participants autochtones, 67,5 % se sont identifiés comme membres des Premières Nations, 11 % comme Métis, 5,2 % comme Inuits et 3,2 % comme ayant un héritage autochtone mixte.⁹¹

Il convient de noter qu'environ la moitié de l'échantillon de l'étude était constituée de personnes ayant accès à des centres d'accueil à faible barrière pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ce qui peut avoir faussé les résultats en faveur de formes plus importantes et plus complexes de marginalisation

91 De plus, 5,8 % ont déclaré avoir un « autre » héritage autochtone, et 7,1 % ont préféré ne pas répondre.

DIX RÉSULTATS CLÉS

1.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont déclaré faire face à des problèmes chroniques et généralisés d'accessibilité au logement liés à leurs faibles revenus. Malgré cela, de nombreux participants n'ont pas eu accès aux prestations gouvernementales auxquelles ils auraient probablement pu prétendre.

Les résultats révèlent des problèmes graves et chroniques d'accessibilité au logement pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, ainsi que pour les familles dirigées par des femmes. Au total, 60,2 % des participants ont déclaré ne pas avoir les moyens de se payer un logement, et 46,5 % ont déclaré ne pas avoir les moyens de payer un dépôt de garantie, des frais de déménagement ou des branchements aux services publics.

PROBLÈMES À TROUVER UN LOGEMENT

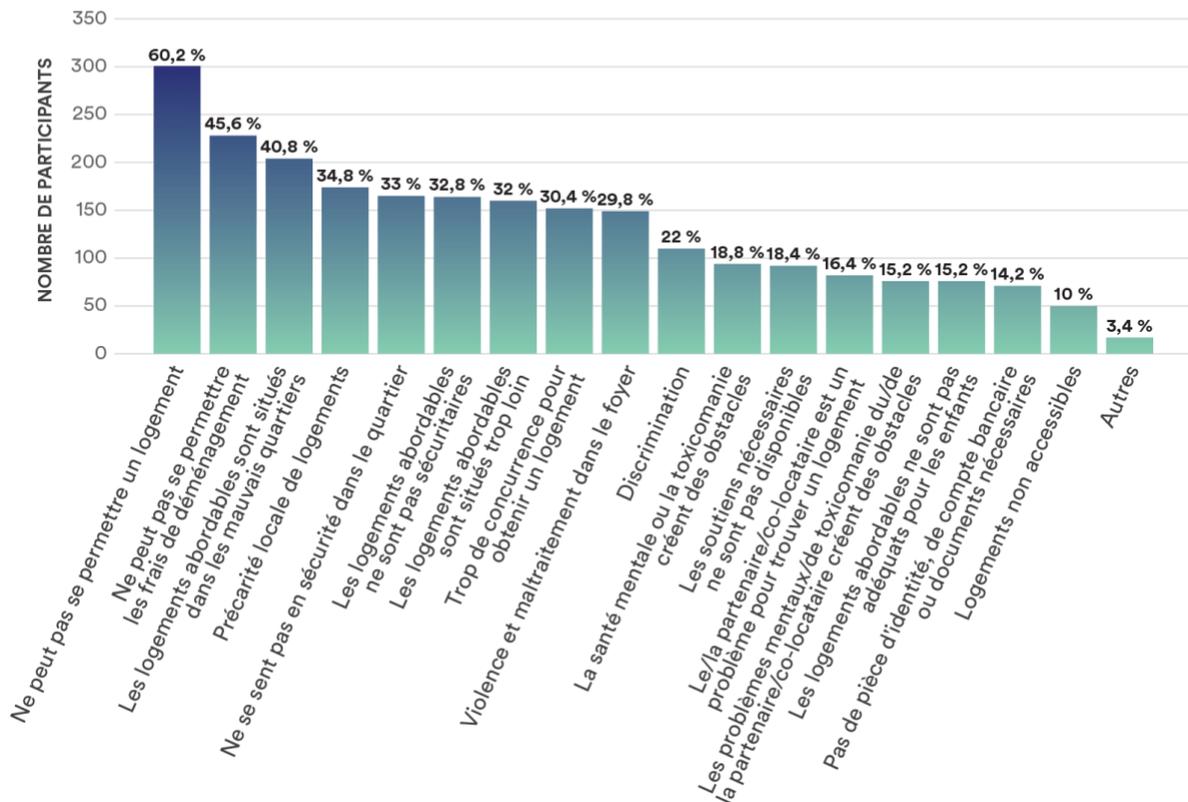


Figure 6. Problèmes rencontrés par les participants lors de la recherche d'un logement.

Il est important de noter que 75 % des participants ont signalé au moins un problème d'accessibilité financière, par exemple :

- Les places disponibles et abordables ne sont pas adéquates pour mes enfants (15,2 %).
- Les places abordables sont en mauvais état (40,8 %).
- Les endroits abordables et disponibles ne sont pas sécuritaires pour moi (32,8 %)

Plus d'un tiers des participants ont également été contraints de quitter leur logement le plus récent parce qu'ils ne pouvaient plus se le permettre (34,8 %). L'analyse a également indiqué que les facteurs suivants étaient corrélés à des problèmes d'accessibilité significativement plus importants :

- S'identifier comme Autochtone.
- Intervention de la protection de l'enfance en tant qu'enfant et adulte.
- Expériences multiples de traumatismes.
- Le fait d'avoir un handicap, les données indiquant que les personnes avec de multiples handicaps ont plus de difficultés à payer leurs factures.

L'accessibilité du logement est intrinsèquement liée au revenu. Dans l'ensemble de l'échantillon, seuls 11 % ont déclaré être employés à temps plein. La majorité de l'échantillon recevait soit une aide sociale, soit des prestations d'invalidité (60,8 %). Il est toutefois important de noter que de nombreux participants qui répondaient aux conditions requises pour bénéficier d'une telle aide ne l'ont pas reçue. Parmi les participants de plus de 65 ans, 40 % ne recevaient pas de prestations pour personnes âgées. De même, de nombreuses personnes handicapées ne recevaient pas de prestations d'invalidité (p. ex., le POSPH). Parmi les participants qui ont déclaré un handicap, seulement 63,4 % recevaient une prestation d'invalidité. Ce taux est passé à 85,1 % pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui ont déclaré trois handicaps ou plus.

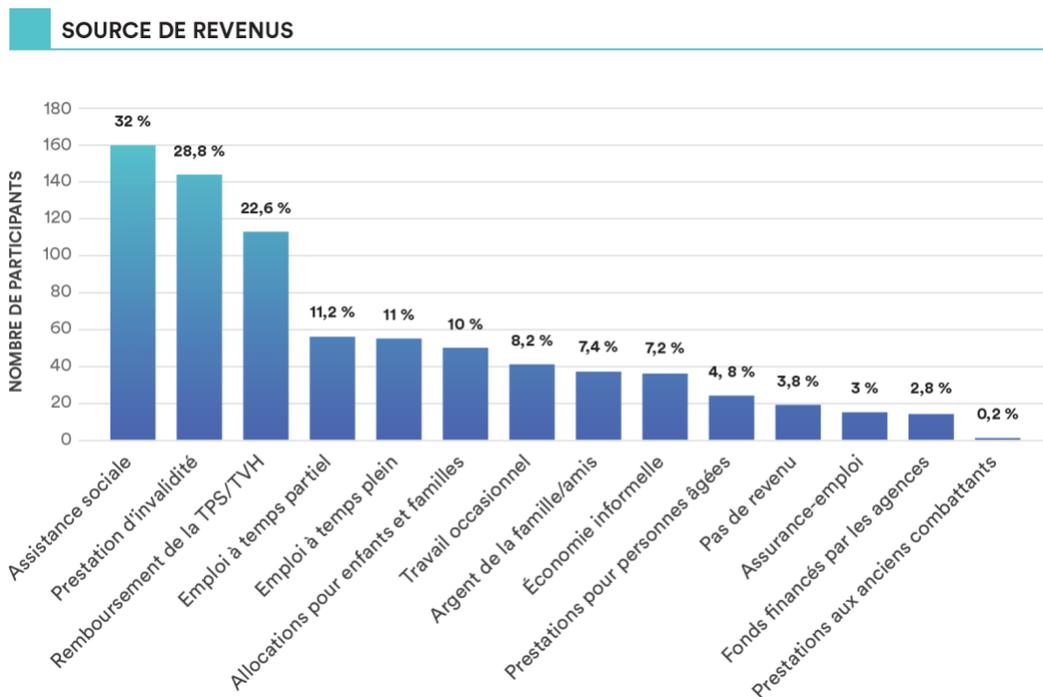


Figure 7. Source de revenus des participants.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

La crise du logement au Canada, en particulier pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, est un double défi soutenu par la financiarisation accrue du logement et l'aggravation de l'inégalité des revenus. L'érosion du parc de logements abordables d'origine naturelle (NOAH), la financiarisation du marché du logement, les longues listes d'attente pour les logements sociaux disponibles et l'incapacité des revenus à suivre la montée en flèche des coûts du logement sont autant de facteurs qui soutiennent les problèmes d'abordabilité⁹². Alors que le logement devient de plus en plus inabordable, les revenus ne parviennent pas à tirer les femmes et les personnes de diverses identités de genre de leur pauvreté profonde, ce qui exacerbe les obstacles à un logement sûr et adéquat. Les femmes et les personnes de diverses identités de genre, qui sont plus susceptibles de travailler au salaire minimum et à temps partiel⁹³, ne peuvent tout simplement pas suivre. Une ***étude menée en 2019*** a par exemple révélé que dans près de 800 quartiers des grandes villes canadiennes, les locataires devraient gagner 22,40 \$/heure pour un appartement de deux chambres à coucher et un peu plus de 20 \$/heure pour un logement d'une chambre à coucher⁹⁴. Ces coûts de location représentent au moins 5 \$ de plus par heure que le salaire minimum provincial le plus élevé au Canada (15 \$ en Alberta)⁹⁵.

Les politiques visant à améliorer les conditions de logement des femmes et les personnes de diverses identités de genre ne peuvent ignorer le rôle que joue le revenu dans l'accessibilité au logement. L'insécurité du revenu chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre est une conséquence des disparités qui ont un impact disproportionné sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre. Les femmes ont été touchées de manière disproportionnée par la perte de revenus pendant la pandémie de COVID-19⁹⁶, et des facteurs tels que le rôle des femmes en tant que soignantes et leur expérience de la fuite de la violence sexiste créent un stress financier supplémentaire⁹⁷. Les taux d'aide sociale inadéquats et les multiples obstacles à l'accès à l'aide sociale sont des échecs politiques qui continuent de maintenir de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre dans une pauvreté profonde⁹⁸.

Les résultats de cette enquête laissent fortement entendre que non seulement la financiarisation du logement nuit uniquement aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre, mais que ces groupes sont également moins bien armés pour résister aux effets de la financiarisation en raison des disparités de revenus croissantes.

92 August, M. (2020). The financialization of Canadian multi-family rental housing: From trailer to tower. *Journal of Urban Affairs*, 42(7), 975-997. Voir également Pomeroy, S. (2020, July). Recovery for All: Proposals to Strengthen the National Housing Strategy and End Homelessness. Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance. <https://caeh.ca/wp-content/uploads/Recovery-for-All-Report-July-16-2020.pdf>.

93 Moyser, M. et Burlock, A. (2018). Time use: total work burden, unpaid work, and leisure. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-503-x/2015001/article/54931-eng.htm>

94 Macdonald, D. (2019). Unaccommodated: Rental Housing Wage in Canada. Ottawa, Ont.: Centre canadien de politiques alternatives. <https://www.policyalternatives.ca/unaccommodating>

95 Ibid.

96 Grekou, D., & Lu, Y. (2021). Gender differences in employment one year into the COVID-19 pandemic: an analysis by industrial sector and firm size. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2021005/article/00005-eng.htm>

97 Schwan, K., et al. (2020).

98 Schwan, K., et al. (2020).

2.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre font face à un large éventail de problèmes liés à l'adéquation et à l'adaptation du logement, les problèmes de sécurité étant une préoccupation commune qui compromet la stabilité du logement et conduit à sa perte.

Plus de 70 % des femmes et des personnes de diverses identités de genre ont signalé au moins un problème concernant l'état de leur logement actuel ou le plus récent, et près d'un tiers ont signalé trois problèmes ou plus. Parmi les problèmes rencontrés, on trouve les parasites (25 %), l'unité trop petite (20,6 %) et l'unité trop chaude ou trop froide (19,8 %). Ces problèmes de qualité s'ajoutent aux problèmes de santé et de sécurité identifiés par les participants, 52,2 % d'entre eux ayant signalé au moins un problème et près d'un tiers ayant signalé plus de trois problèmes de santé et de sécurité (27 %). Comme le montre le tableau ci-dessous, 27,8 % des participants ont été contraints de quitter leur logement le plus récent en raison de problèmes liés à l'état des lieux.

PROBLÈMES LIÉS À L'ÉTAT DES LOGEMENTS

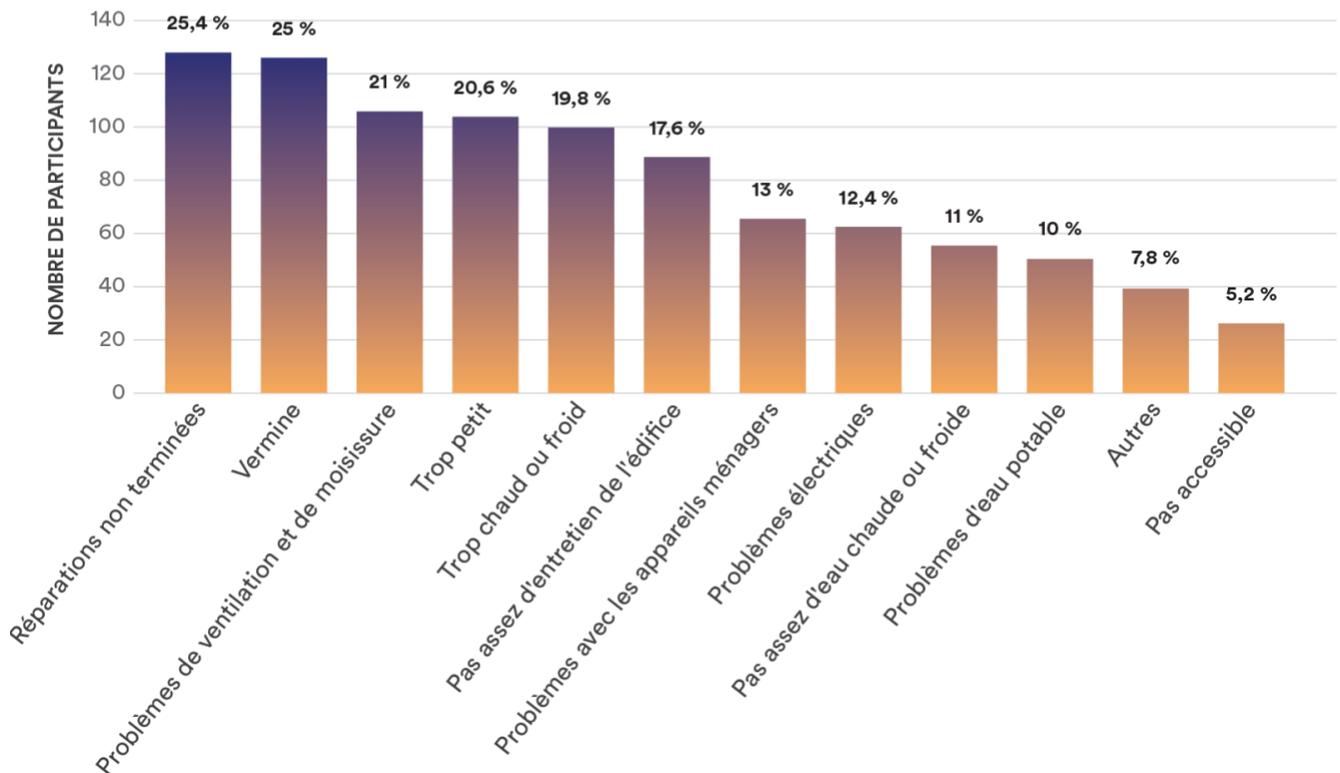


Figure 8. Problèmes liés à l'état des logements.

Les problèmes liés à la sécurité étaient particulièrement importants pour les participants, puisque près de la moitié (45,8 %) des femmes et des personnes de diverses identités de genre ont signalé au moins un type de problème lié à la sécurité dans leur logement. Parmi les problèmes liés à la sécurité signalés, un certain nombre de participants ont parlé de violence, d'abus ou de harcèlement de la part des propriétaires. Par exemple, un participant déclare :

« J'ai dû quitter les lieux avec deux mois d'avance de loyer entièrement payés. Ma propriétaire était une psychopathe et avait jeté mes affaires dans ma chambre, enlevé mon lit (qu'elle avait fourni) et fait en sorte que je doive dormir sur un sol en ciment nu dans un sous-sol froid pour la nuit. Elle avait aussi enlevé les ampoules de *ma* zone. »

LES PROBLÈMES DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ RENCONTRÉS DANS LES LOGEMENTS

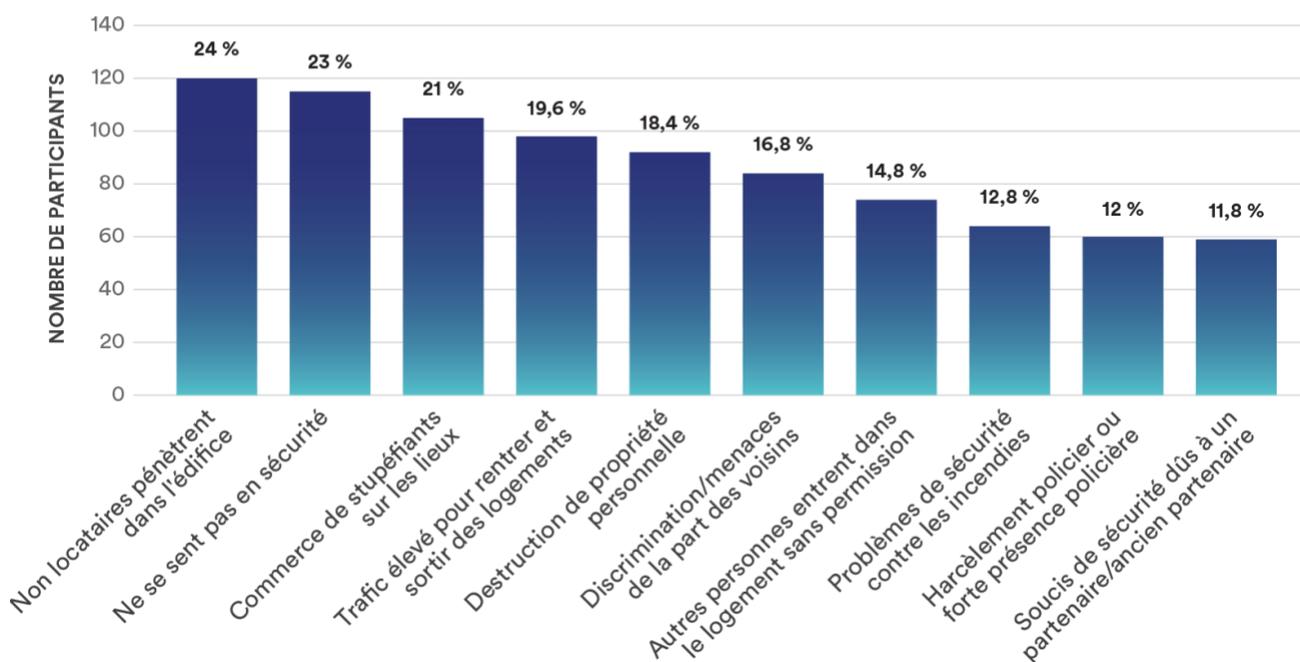


Figure 9. Les problèmes de santé et de sécurité rencontrés dans les logements.

Il est important de noter qu'un tiers des participants (33,3 %) ont déclaré que la pandémie de COVID-19 avait aggravé leur situation en matière de logement, selon les données suivantes :

- 11 % ont été coincés dans une situation dangereuse.
- 11 % ont été obligés de vivre dans un endroit qui n'était pas bon ou sain pour eux.
- 8 % sont devenus sans-abri.
- 7 % ont été contraints de quitter leur lieu de vie.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Un logement adéquat est un aspect essentiel pour garantir de meilleurs résultats en matière de santé et de sécurité pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre. Les conditions de logement telles que la moisissure, les problèmes de ventilation, les parasites et les problèmes d'eau potable, combinées aux problèmes de sécurité tels que la violence émotionnelle et physique, rendent les femmes et les personnes de diverses identités de genre particulièrement vulnérables à des résultats de santé négatifs.

De plus, les résultats de cette enquête mettent clairement en lumière de manière flagrante que le logement est un déterminant social de la santé⁹⁹, illustrant pourquoi la crise du logement doit être considérée comme une crise de santé et de sécurité publiques pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Des conditions de logement telles que la moisissure, les problèmes de ventilation, la vermine et les problèmes d'eau potable, combinées à des problèmes de sécurité tels que la violence émotionnelle et physique, minent la santé, la santé mentale et le bien-être, et créent des obstacles pour participer à l'école, pour élever des enfants et pour garder son emploi. La recherche montre que le manque de logements sûrs et abordables entraîne aussi des charges supplémentaires pour les systèmes de santé¹⁰⁰ et de sécurité publiques¹⁰¹, car ces systèmes tentent d'atténuer les problèmes créés et entretenus par l'insécurité du logement et la violence sexiste.

Pour les personnes racialisées, autochtones et de diverses identités de genre, les risques pour la santé et la sécurité liés au logement peuvent les exposer davantage aux préjudices aux mains d'institutions ou de services publics (notamment au sein du système de la santé, du système de la justice pénale et/ou du système des refuges). Il est possible de minimiser et d'éradiquer bon nombre de ces parcours de préjudice interconnectés grâce à des politiques de logement ciblées et axées sur le genre, et qui accordent une attention particulière à la sécurité et aux conditions de vie dignes des femmes et des personnes de diverses identités de genre.

99 Rolfe, S., Garnham, L., Godwin, J., Anderson, I., Seaman, P., et Donaldson, C. (2020). Housing as a social determinant of health and wellbeing: developing an empirically-informed realist theoretical framework. *BMC Public Health*, 20(1), 1-19.

100 Hwang, S. W. (2001). Homelessness and health. *Cmaj*, 164(2), 229-233.

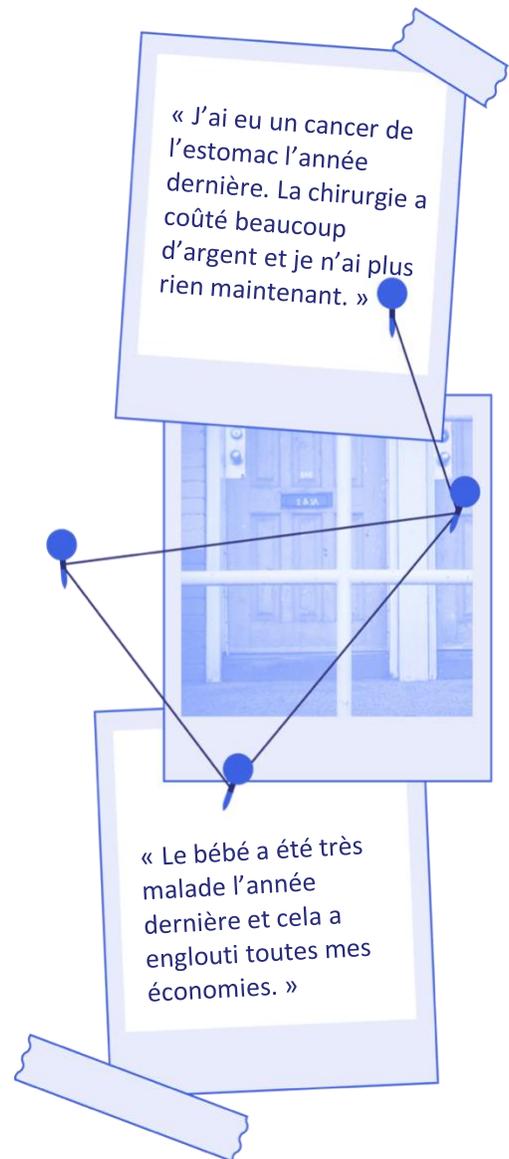
101 Novac, S., Hermer, J., Paradis, E., et Kellen, A. (2011). Justice and injustice: Homelessness, crime, victimization, and the criminal justice system. Toronto, Ont.: Centre for Urban and Community Studies.

3.

La chronicité et l'importance de la pauvreté parmi les femmes et les personnes de diverses identités de genre étaient liées à l'insuffisance de l'aide sociale et aux emplois mal rémunérés. Pour survivre, la plupart des participants avaient dû s'engager dans des stratégies additionnelles pour générer davantage de revenu chaque mois. Dans de nombreux cas, cela avait contribué à augmenter leur vulnérabilité ou leur endettement, plus d'un tiers d'entre elles ayant utilisé des cartes de crédit, fait des emprunts d'argent, sauté des factures ou eu recours à des money marts.

L'extrême pauvreté dans laquelle se trouvent de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre est une des principales conclusions de cette enquête, les données illustrant de manière frappante les efforts que ce groupe déploie pour joindre les deux bouts. Les données indiquent que dans leur logement actuel ou le plus récent, les femmes et les personnes de diverses identités de genre disposaient en moyenne de 596,66 \$ après avoir payé leur logement. Ce montant devrait couvrir une série de nécessités, notamment : la nourriture, le transport, les nécessités médicales, les nécessités pour les enfants (par exemple, les couches, les manuels scolaires), les vêtements, le téléphone cellulaire et l'accès à l'Internet, et les produits d'hygiène, entre autres coûts. Comme on pouvait s'y attendre, 61 % des participants ont déclaré ne pas avoir assez d'argent pour les nécessités de la vie après avoir payé leur logement, tandis que 22,7 % ont déclaré que ce montant dépendait du mois en cours. Beaucoup ont déclaré n'avoir rien après avoir payé le logement, et seulement 14,2 % ont déclaré avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins de base après avoir payé le logement.

L'accès à l'aide sociale ou aux prestations sociales (par exemple, les programmes de soutien aux personnes handicapées) a eu un effet significatif sur la stabilité du logement des participants. Plus d'un participant sur dix (12,6 %) a été contraint de quitter son dernier logement en raison de la perte d'une forme de subvention gouvernementale.



Compte tenu de l'extrême pauvreté à laquelle de nombreux participants font face, une majorité ont affirmé avoir adopté une variété des stratégies génératrices de revenu en plus de l'aide à l'emploi ou de l'assistance sociale. Près d'un tiers des participants ont eu recours aux banques alimentaires (30,2 %) et près d'un sur dix s'est livré au travail du sexe (8,4 %). En moyenne, les participants ont adopté deux stratégies de subsistance supplémentaires chaque mois, et plus d'un tiers des participants (33,6 %) ont adopté trois stratégies de subsistance ou plus.

Il est important de noter que l'analyse a montré que de nombreux participants ont adopté des activités génératrices de revenu qui ont augmenté leur niveau d'endettement. Au total, 36,4 % des participants ont utilisé des cartes de crédit, emprunté de l'argent, omis de payer des factures ou se sont adressés à un prêteur d'argent chaque mois pour se procurer des biens de première nécessité. Les résultats qualitatifs de l'enquête suggèrent que ces dettes ont encore augmenté en raison de dépenses imprévues, comme les problèmes médicaux.

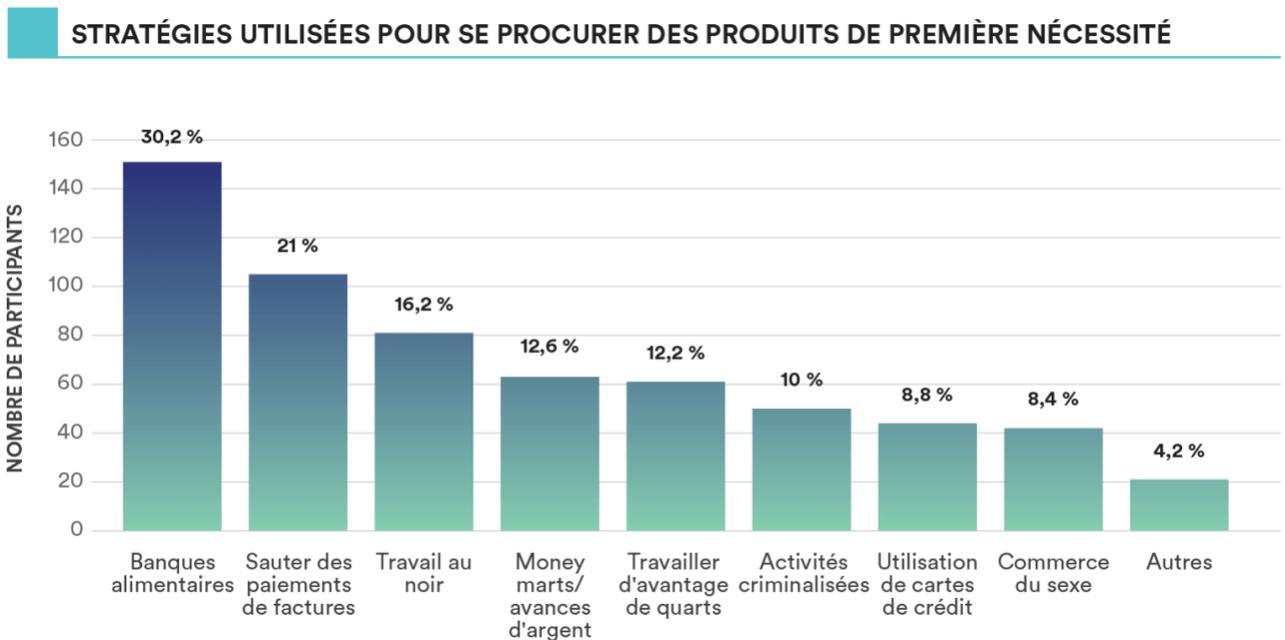


Figure 10. Stratégies utilisées par les participants pour se procurer des produits de première nécessité.

La pandémie de COVID-19 a encore aggravé la pauvreté de certains participants, 33,6 % d'entre eux ayant déclaré avoir vu leurs revenus diminuer en raison de la pandémie. L'analyse a montré que 14 % des participants ont perdu leur emploi et que 12 % ont vu leurs heures de travail réduites.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Les taux d'aide sociale fournis par le gouvernement, bien qu'ils soient liés de manière considérable à la pauvreté profonde et chronique, continuent d'être manifestement faibles et insuffisants¹⁰². Les liens entre l'aide sociale, l'inabondabilité du logement et la pauvreté chronique démontrent que les solutions de logement pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont incomplètes sans politiques d'aide sociale transformatrices à travers le Canada. En raison de l'absence de volonté politique de s'attaquer sérieusement aux disparités en matière d'aide sociale¹⁰³ de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre se retrouvent dans des situations qui compromettent leur santé et leur sécurité alors qu'elles tentent de survivre et de se maintenir à flot. Les résultats de cette enquête illustrent l'horrible réalité au Canada : l'accès au revenu joue un rôle important dans la création ou l'atténuation de la vulnérabilité des femmes et des personnes de diverses identités de genre à la violence physique, mentale et financière.

Nos résultats illustrent également le lien important qui existe entre le revenu, l'accessibilité au logement et l'insécurité alimentaire. Le recours aux banques alimentaires était la stratégie de subsistance la plus courante parmi les participants, le coût du logement ayant un impact direct sur le type d'aliments que les familles pouvaient se permettre ou sur lesquels elles pouvaient compter¹⁰⁴. La prévalence de la dépendance à l'égard de services de prêt d'argent exploités, d'activités criminelles et d'emplois au noir démontre également que de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre risquent d'être exploitées simplement pour se procurer des biens de première nécessité et rester logées. Ces résultats renforcent l'importance cruciale d'une approche du logement basée sur les droits, qui se fonde sur la garantie de la dignité pour tous. Il est important de noter que ces résultats révèlent que les lacunes créées par l'insécurité du logement sont souvent comblées par d'autres systèmes et structures qui ne s'attaquent pas aux causes profondes, détériorent les circonstances quotidiennes et augmentent la vulnérabilité des femmes et des personnes de diverses identités de genre.

102 Canada sans pauvreté. (2 octobre 2019). Cuts to social assistance are detrimental to our social fabric. Ottawa, Ont. : Canada Canada sans pauvreté. <https://cwp-csp.ca/2019/10/cuts-to-social-assistance-are-detrimental-to-our-social-fabric>

103 Canada sans pauvreté, 2019.

104 Loopstra, R., et Tarasuk, V. (2012). The relationship between food banks and household food insecurity among low-income Toronto families. *Analyse de politiques*, 38(4), 497-514.

4.

Alors que l'expulsion était une expérience commune aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre, beaucoup n'étaient pas capables d'accéder à des conseils légaux ni aux soutiens qui auraient pu les aider. Les conséquences de l'expulsion ont été graves pour beaucoup, notamment la perte du logement, l'itinérance et l'exposition continue aux abus.

Les expériences d'expulsion étaient courantes parmi les participants, 37,2 % d'entre eux déclarant avoir vécu une expulsion. L'analyse a révélé des corrélations significatives entre les expulsions et l'identité ou les expériences antérieures d'une personne. Il est important de noter, par exemple, qu'il existe une relation statistique significative entre les antécédents d'intervention de la protection de l'enfance et le fait d'être expulsé. Les personnes qui ont déclaré avoir eu recours aux services de protection de l'enfance à l'âge adulte, ainsi que celles qui ont eu recours aux services de protection de l'enfance à la fois pendant leur enfance et à l'âge adulte, ont déclaré un nombre significativement plus élevé d'expulsions que celles qui n'ont pas eu recours aux services de protection de l'enfance. Cela suggère que l'intervention du réseau de protection de l'enfance rend plus probable l'expulsion d'une personne.

Une analyse supplémentaire a indiqué que les facteurs suivants étaient également corrélés à l'expérience d'une expulsion :

- S'identifier comme Autochtone.
- S'identifier comme une personne LGBTQ2S+.
- Recevoir toute forme de prestation gouvernementale.
- Le fait d'avoir un handicap, avec les données indiquant que les personnes avec de multiples handicaps sont plus susceptibles d'être expulsées.
- Avoir vécu des expériences multiples de traumatisme.



« J'ai eu un bébé et j'étais à l'hôpital quand j'ai été expulsée. »

Il est bien documenté que l'accès à l'information juridique, aux conseils et à la représentation peut prévenir l'expulsion et atténuer les effets négatifs sur le logement. Il est important de noter que près d'un tiers des femmes et des personnes de diverses identités de genre (27,9 %) ont déclaré avoir besoin d'une aide juridique pour régler leur problème de logement, mais n'ont pas pu l'obtenir.¹⁰⁵ Lorsqu'on leur a demandé ce qui se passait lorsqu'ils n'avaient pas accès à de l'aide juridique, de nombreux participants ont déclaré avoir perdu leur logement ou s'être retrouvés dans des situations dangereuses ou violentes.

Que s'est-il passé lorsque vous n'avez pas pu accéder à des aides légales ?

- « J'ai perdu mon logement parce que je n'avais pas d'avocat pour m'aider dans ma situation d'expulsion, donc je ne savais pas quoi faire. »
- « Je suis allée voir un avocat pour obtenir de l'aide lorsque mon fils avait 18 mois. Et elle m'a dit que j'étais une mère terrible pour avoir fait ça, et que j'essayais de faire en sorte que mon fils n'aime pas son père. Je n'avais personne pour garder les enfants et aucune aide et je ne pouvais pas planifier l'heure du rendez-vous. Je suis partie en me sentant humiliée, déprimée et honteuse et je n'ai pas pu m'en sortir pendant les dix années qui ont suivi. »
- « J'ai simplement appris à vivre avec l'abus. »
- « J'ai tenté de contester mon expulsion du logement, mais le RTO m'a refusé une rencontre en raison d'une erreur technique sur le délai faite par le système. On m'a refusé un litige. Aucun système ne m'a aidé. J'ai été expulsé le 30 décembre 2019 sans préavis. On m'a donné dix minutes pour partir et je n'avais nulle part où aller. Trois enfants. J'ai contacté un avocat qui m'a permis d'arriver là où je suis maintenant. »
- « J'avais un logement, puis j'ai été opéré, j'ai été hospitalisé pendant un certain temps et à cause de cela, le POSPH m'a coupé les fonds en disant que je ne vivais pas à mon domicile. J'ai été hospitalisé pendant deux mois, sous assistance respiratoire pendant une semaine aux

Il est important de noter que les jeunes femmes et les personnes de diverses identités de genre (âgées de 13 à 24 ans) ont déclaré avoir des difficultés importantes à accéder à des aides juridiques – plus que tout autre groupe d'âge. Dans l'ensemble de l'échantillon, 52,2 % des membres de ce groupe ont déclaré ne pas être en mesure d'obtenir des conseils ou une aide juridique lorsqu'ils en avaient besoin.

Dans les descriptions des expulsions faites par les participants, il était également évident que les politiques et les pratiques au sein des systèmes publics (par exemple, l'aide sociale à l'enfance,

¹⁰⁵ 16 % ont déclaré n'avoir jamais eu besoin de conseils ou d'aide juridique.

l'assistance sociale, le logement, les soins de santé) provoquaient des situations de perte de logement et d'itinérance pour certaines femmes et personnes de diverses identités de genre. Plusieurs participants ont partagé les histoires suivantes :

- « Les parents ont refusé de me laisser vivre chez eux sans évaluation de santé mentale, l'hôpital a refusé de réaliser une évaluation de santé mentale parce que je n'avais pas d'adresse. »
- « Vous devez avoir vos enfants "vivant avec vous" pour obtenir un logement social. Mais le FCS dit que vous devez avoir un logement adéquat pour pouvoir récupérer vos enfants. »
- « Les enfants ont été pris en charge et je ne pouvais pas me permettre de rester dans la maison dans laquelle je vivais. »
- « On m'a jeté en dehors de l'hôpital sans qu'un travailleur social ne cherche un refuge pour moi. »

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Les expulsions restent l'une des principales causes de l'absence de chez-soi pour les personnes de genre différent, malgré des preuves substantielles de l'efficacité et des coûts-bénéfices des programmes et politiques de prévention des expulsions.¹⁰⁶ Les résultats de notre enquête mettent en évidence trois problèmes qui se recoupent en matière d'expulsion :

1. Un manque critique de soutiens et de services pour prévenir la perte de logement due à l'expulsion, en plus des obstacles liés au genre pour accéder aux services juridiques existants. Les politiques du système public créant des "pipelines d'expulsion" pour les femmes et les personnes de genre différent, ainsi que pour leurs enfants.
2. Les politiques du système public créent des «cheminements d'expulsion» pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre ainsi que pour leurs enfants.
3. Des taux d'expulsion plus élevés parmi les groupes marginalisés (p. ex., les personnes LGBTQ2S+) et ceux qui sont impliqués dans le système public (p. ex., bénéficiaires de l'aide sociale, à la charge de la protection de l'enfance).

Les expulsions ont de graves conséquences pour de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre, notamment pour celles qui sont séparées de leurs enfants en raison de la perte de leur logement et/ou de la perte de l'aide sociale. Nos conclusions s'alignent sur les recherches qui démontrent que :

«La plupart des systèmes d'aide sociale réduisent les droits d'une mère dès que son enfant est appréhendé par les services de la protection de l'enfance, ce qui la place dans une situation où elle perd son logement (qui n'est pas facile à rétablir). Cela

106 Canadian Mortgage and Housing Corporation. (2005). Cost effectiveness of eviction prevention programs. Socio-economic Series, 05-035. <https://www03.cmhc-schl.gc.ca/catalog/productDetail>

affecte considérablement sa capacité à faire en sorte que ses enfants lui soient rendus. De même, les prestataires de logement considèrent souvent qu'une femme est immédiatement surlogée si elle perd la garde de ses enfants ou ne tiennent pas compte de la taille de la famille de la mère pour le droit au logement si ses enfants ne sont pas actuellement à sa charge¹⁰⁷.»

De telles expériences constituent des défaillances flagrantes du système public. Ces échecs doivent être compris comme étant à la base des expériences sexospécifiques de l'itinérance et de l'itinérance intergénérationnelle, étant donné les preuves qui existent montrant que les enfants qui font l'objet d'une intervention de la protection de l'enfance sont beaucoup plus à risque de connaître l'itinérance¹⁰⁸, et que perdre la garde de son enfant est un traumatisme qui précipite l'itinérance pour certaines femmes¹⁰⁹. Fait important, nos résultats suggèrent que les femmes et les personnes de diverses identités de genre manquent souvent d'outils, de ressources et de possibilités pour contester l'expérience jumelée de l'expulsion et de l'appréhension des enfants.

Les programmes et les politiques de prévention des expulsions doivent tenir compte du genre et de l'équité afin d'aborder les façons uniques dont les femmes et les personnes de diverses identités de genre vivent les expulsions. Il s'agit toutefois d'un pilier peu étudié de la prévention de l'itinérance au Canada¹¹⁰. Malgré une augmentation récente des analyses axées sur l'équité, il y a eu peu d'analyses des expulsions selon le genre à l'échelle régionale et nationale¹¹¹. Ces lacunes dans les connaissances ont de sérieuses implications, y compris dans le sillage de COVID-19. Par exemple, les nouvelles données américaines indiquent que les femmes représenteront la majorité des Américains expulsés pendant la pandémie de COVID-19¹¹², les mères seules noires étant confrontées à des taux plus élevés que les autres groupes¹¹³. D'autres recherches dans ce domaine sont nécessaires au Canada, en plus d'un meilleur mécanisme d'accès à la justice pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre dont les expériences d'expulsion constituent des violations des droits de la personne en vertu de la **Loi sur la stratégie nationale sur le logement** et du droit international des droits de la personne.

107 Schwan et al., 2020, p. 34.

108 Gaetz et al., 2016.

109 Van Berkum & Oudshoorn, 2015, p.10.

110 Schwan et al., 2020.

111 See, for example, Leon, S., & Iveniuk, J. (2020). Forced Out: Evictions, Race, and Poverty in Toronto. Toronto, ON: Wellesley Institute. <https://www.wellesleyinstitute.com/publications/forced-out-evictions-race-and-poverty-in-toronto/>

112 See, for example, Benfer, E. A., Vlahov, D., Long, M. Y., Walker-Wells, E., Pottenger, J. L., Gonsalves, G., & Keene, D. E. (2021). Eviction, health inequity, and the spread of COVID-19: housing policy as a primary pandemic mitigation strategy. *Journal of Urban Health*, 98(1), 1-12.

113 See, for example, Ockerman, E. (24 July 2020). "The Eviction Crisis is already Here and it's Crushing Black Moms." Vice News. https://www.vice.com/en_us/article/7kpega/the-eviction-crisis-is-already-here-and-its-crushing-black-moms

5.

La rupture est la principale raison pour laquelle les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont perdu leur dernier logement. Cela suggère que le logement de ce groupe est profondément dépendant du maintien d'une relation personnelle avec un homme, un partenaire ou une autre personne.

La raison principale pour laquelle les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont perdu leur dernier logement est une rupture, 47 % d'entre elles ayant fait état de cette situation. Ce résultat suggère que le droit au maintien dans les lieux des femmes et des personnes de diverses identités de genre est souvent sous le contrôle d'un partenaire amoureux ou sexuel (le plus souvent un homme), et que pour rester logées, de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre doivent rester dans une relation conjugale quelconque. Selon les normes des droits de la personne, le droit au maintien dans les lieux des femmes et des personnes de diverses identités de genre ne devrait pas dépendre de leur statut relationnel, comme l'explique la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable en tant qu'élément du droit : « Le droit indépendant au maintien dans les lieux des femmes, quel que soit leur statut familial ou relationnel, devrait être reconnu dans les lois, les politiques et les programmes nationaux en matière de logement. »¹¹⁴

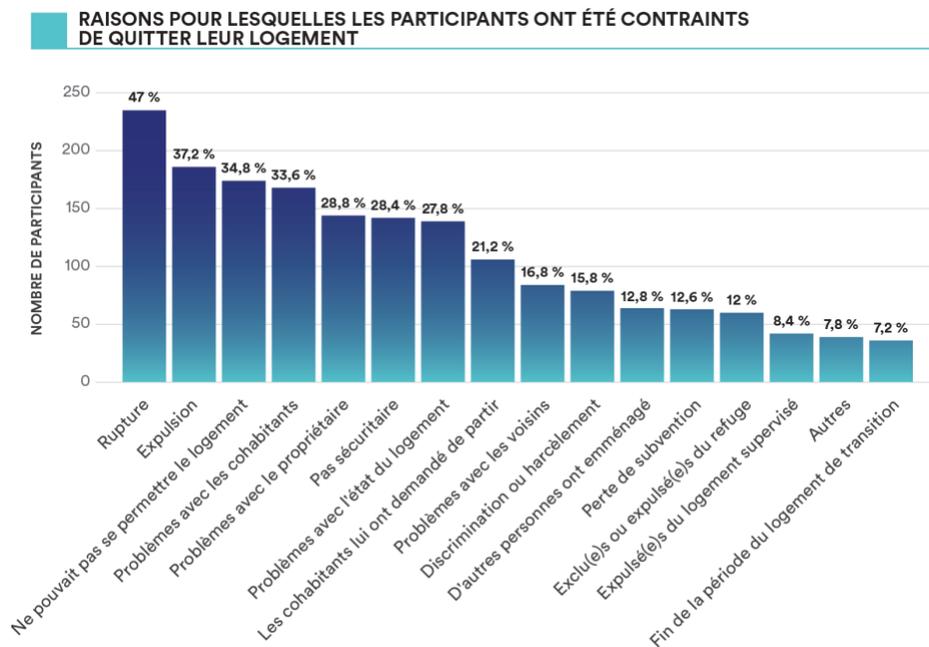


Figure 11. Raisons pour lesquelles les participants ont été contraints de quitter leur logement le plus récent.

114 A/HRC/43/43, no 9. Par. 53 (a).

Il est intéressant de noter que ce manque de droit au maintien dans les lieux est souvent lié à des problèmes dans le système public (par exemple, l'aide sociale à l'enfance, les soins de santé), provoquant parfois des situations d'itinérance pour les femmes. Par exemple, on a demandé aux participants : Comment le système de justice pénale a-t-il contribué à votre situation d'itinérance? Trois participants ont répondu :

- « Ordre de non-contact et l'homme possédait la maison, j'ai dû partir en ayant seulement un revenu d'invalidité. »
- « Mon agresseur a été retiré du foyer, mais j'ai perdu mon logement et je suis devenue sans-abri. »
- « Mon mari est allé en prison et notre maison a été vendue aux enchères en guise d'amende. »

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Comme l'a souligné **le Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement convenable**, " le droit de posséder, de gérer, de jouir et de disposer de ses biens est essentiel au droit d'une femme de jouir d'une indépendance financière et, dans de nombreux pays, il sera déterminant pour sa capacité à gagner sa vie et à assurer un logement et une alimentation adéquats pour elle-même et pour sa famille "115. Il est évident qu'au Canada, l'accès d'une femme au logement dépend encore en grande partie de sa relation avec un homme. Une variété de politiques peuvent être considérées responsables de cette dépendance, beaucoup d'entre elles étant ancrées dans les systèmes coloniaux et patriarcaux qui excluent certaines femmes et personnes de diverses identités de genre en tant que propriétaires de biens et de terres, ne les rémunèrent pas équitablement pour leur travail, leur refusent tout accès aux prêts hypothécaires et créent des obstacles pour pouvoir échapper à la violence et au maltraitement. Par exemple, nous avons structuré notre système de logement de façon à ce que les femmes qui fuient la violence perdent souvent leur foyer, leurs biens, leurs économies, leurs animaux familiers et dans certains cas, la garde de leurs enfants¹¹⁶.

Afin de faire progresser l'autonomie et l'autodétermination des femmes marginalisées et des personnes de diverses identités de genre, il est essentiel que l'accès à la propriété soit rendu possible pour ces groupes qui vivent avec un faible revenu, ont des handicaps ou font face à des obstacles qui les empêchent de pouvoir posséder un logement (p. ex. discrimination fondée sur la race). En outre, il est essentiel que les femmes et les personnes de sexe différent soient équitablement inscrites sur les baux de location, qu'elles aient un droit de regard sur ces derniers et que ces baux leur offrent une protection en cas de dissolution des relations. Les interventions politiques visant à relever ce défi doivent accorder une attention particulière à la concrétisation du droit des femmes à la sécurité d'occupation. Les services de logement de toutes les juridictions doivent identifier les obstacles à la sécurité d'occupation et établir des cheminements plus accessibles vers la sécurité d'occupation à long terme pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

115 OHCHR. (n.d.). General Recommendations Adopted by the Committee on the Elimination of Discrimination Against Women. Article 26. [https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/A_49_38\(SUPP\)_4733_E.pdf](https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CEDAW/Shared%20Documents/1_Global/A_49_38(SUPP)_4733_E.pdf)
116 Schwan et al., 2020.

6.

L'itinérance commence tôt dans la vie pour une majorité de femmes et de personnes de diverses identités de genre, et est souvent suivie d'une succession chronique et chaotique de situations de logement précaire et d'itinérance..

Bien que seulement 13 % des participants soient eux-mêmes des jeunes, une majorité d'entre eux ont déclaré avoir connu l'itinérance pour la première fois en tant que jeune (55,7 %). Environ un participant sur cinq est devenu sans-abri avant l'âge de 16 ans, ce qui signifie qu'ils n'auraient probablement pas pu accéder aux aides ou aux services dans les secteurs de l'itinérance ou de la VFF. Parmi les personnes qui ont connu des situations d'itinérance avant 16 ans, leur première fois était en moyenne à l'âge de 11 ans.

Les groupes en quête d'équité ont connu l'itinérance de manière disproportionnée à un âge plus jeune. Par exemple, les personnes LGBTQ2S+ étaient plus susceptibles de connaître l'itinérance avant l'âge de 16 ans, tout comme les participants racialisés. La majorité des participants autochtones (57,3 %) ont déclaré avoir connu l'itinérance pour la première fois en tant que jeune personne (24 ans ou moins), un sur quatre ayant connu l'itinérance avant l'âge de 16 ans. Des disparités similaires ont été signalées en ce qui concerne le sexe, 48,6 % des personnes de diverses identités de genre ayant déclaré avoir connu une situation d'itinérance avant l'âge de 16 ans (par rapport à 19,3 % des femmes cisgenres).

ÂGE AUQUEL LES PARTICIPANTS ONT EXPÉRIMENTÉ L'ITINÉRANCE POUR LA PREMIÈRE FOIS

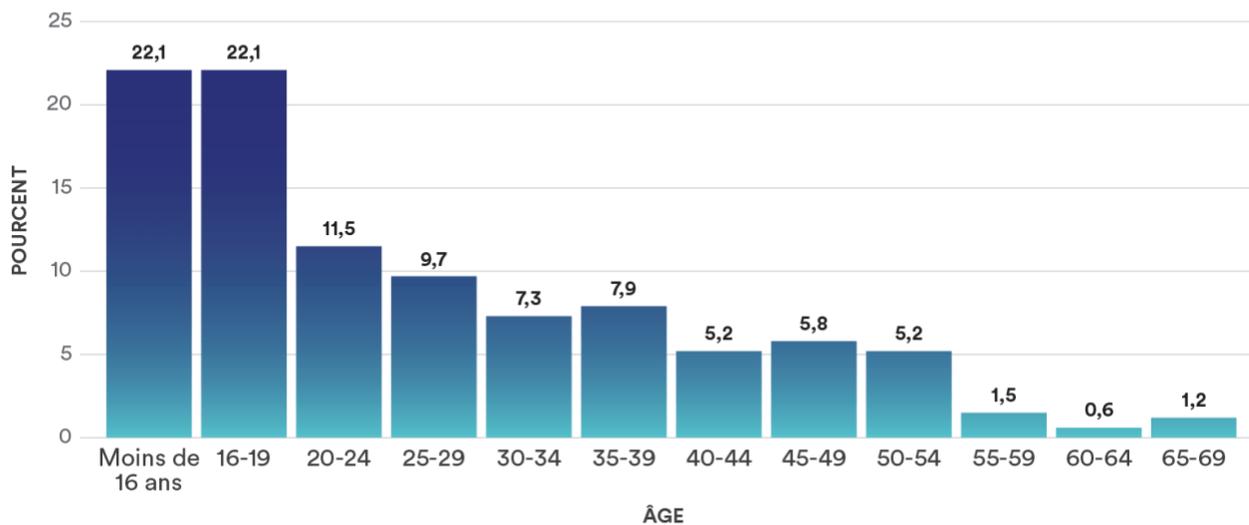


Figure 12. Âge auquel les participants ont connu une situation d'itinérance pour la première fois.

Une fois en situation d’itinérance, de nombreuses femmes et personnes de diverses identités de genre ont déclaré être passées par toute une série de situations de logement précaire et d’itinérance (p. ex. dormir sur le divan, sexe de survie, hébergement dans la rue, hôtels/motels, hébergement dans un refuge), la majorité d’entre elles ayant connu trois situations de logement précaire ou plus au cours de la dernière année. Une majorité (42,3 %) a passé six mois ou plus dans ces situations au cours de l’année dernière.

NOMBRE DE SITUATIONS DE LOGEMENT PRÉCAIRE VÉCUES AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

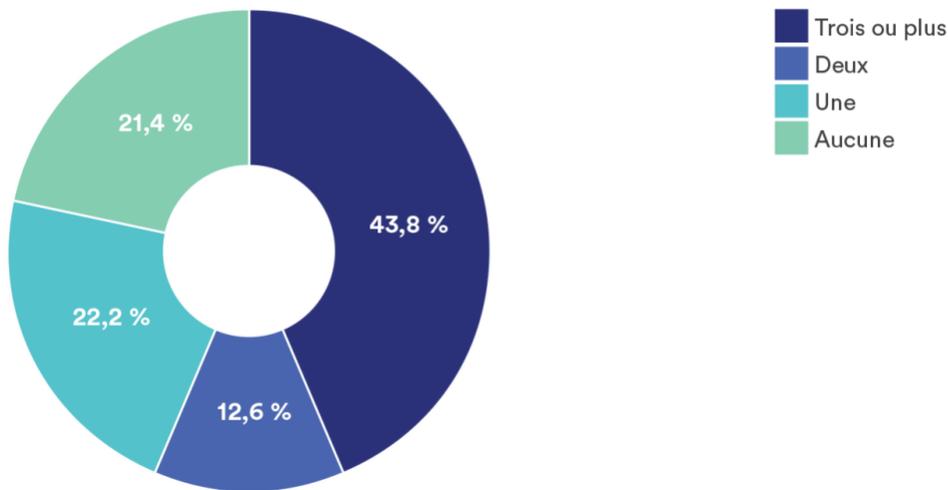


Figure 13. Nombre de situations de logement précaire vécues au cours de l’année écoulée.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

La recherche montre que le fait d’être exposé à l’itinérance à un jeune âge expose les jeunes à d’immenses risques de traumatisme et de violence, ce qui a un impact sur leur capacité à faire face à l’itinérance et à la quitter¹¹⁷. Les résultats de notre enquête reflètent d’autres données nationales qui ont établi un lien entre l’itinérance chronique des adultes et l’itinérance durant la jeunesse et l’enfance¹¹⁸, ce qui illustre l’importance des interventions précoces. Il est toutefois important de noter que ces expériences précoces sont «souvent liées aux expériences du principal fournisseur de soins de l’enfant – dans de nombreux cas, la mère de l’enfant. L’instabilité du logement dans la vie d’un enfant se produit généralement dans le contexte des expériences d’expulsion, de violence du partenaire intime,

117 Gaetz, S., O’Grady, B., Kidd, S., & Schwan, K. (2016). Without a Home: The National Youth Homelessness Survey. Toronto: Canadian Observatory on Homelessness Press. <http://homelesshub.ca/YouthWithoutHome>

118 See Employment and Social Development Canada. (2019b). Everyone Counts 2018: Highlights – Preliminary Results from the Second Nationally Coordinated Point-in-Time Count of Homelessness in Canadian Communities. Ottawa, ON: ESDC.

<https://www.canada.ca/en/employment-social-development/programs/homelessness/reports/highlights-2018-point-in-time-count.html>

d'agression sexuelle, de pauvreté ou de sans-abrisme de sa mère¹¹⁹.» Cela suggère que si nous voulons interrompre le parcours de l'itinérance des enfants vers l'itinérance des adultes pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, nous devons répondre aux besoins uniques des mères vivant une pauvreté profonde et éprouvant un besoin impérieux de logement¹²⁰.

En outre, la prévalence d'expériences précoces d'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre souligne l'importance de la prévention de l'itinérance chez les jeunes. Les interventions doivent tenir compte des traumatismes, du genre, de la culture et des ressources, en mettant l'accent sur les jeunes de moins de 16 ans qui sont particulièrement mal desservis par les secteurs de l'itinérance et de la VFF¹²¹. Étant donné que certaines femmes, filles et personnes de diverses identités de genre connaissent l'itinérance aux côtés de leur famille, les programmes et les services devraient donner la priorité aux moyens de garder les familles ensemble (lorsque cela est sécuritaire et approprié). Cela devrait inclure la révision et l'annulation des politiques qui exacerbent la séparation enfant-parent, comme le signalement obligatoire à la protection de l'enfance dans certains services de lutte contre la VFF ou l'itinérance. De telles politiques peuvent faire hésiter les femmes qui ont des enfants à accéder aux services par crainte de l'appréhension¹²² de leurs enfants ou peuvent forcer les femmes à confier leurs enfants à d'autres personnes afin d'accéder aux services¹²³, ce qui, dans certains cas, peut contribuer à un préjudice grave et à long terme.

Les politiques visant à prévenir l'itinérance chez les jeunes femmes autochtones ainsi que chez les personnes de diverses identités de genre et les personnes bispirituelles, doivent tenir compte des contextes coloniaux qui rendent les jeunes Autochtones vulnérables à la précarité du logement. Les universitaires et les communautés autochtones ont demandé que l'on investisse dans des programmes qui mettent l'accent sur les relations avec la parenté et le lien avec la terre, la communauté et les modes de connaissance et d'existence autochtones (y compris les systèmes de genre autochtones)¹²⁴.

Pour les jeunes personnes de diverses identités de genre, la recherche indique que les interventions doivent se concentrer sur des soutiens respectueux du genre, sur l'accès à des soins de santé adéquats et sensibles au genre, et sur des interventions en matière de logement axées sur l'inclusion et la sécurité¹²⁵. Dans tous les cas, des interventions précoces adaptées à la situation unique des jeunes peuvent renforcer la stabilité à long terme et jouer un rôle dans l'éradication de l'itinérance chaotique, cyclique et chronique des femmes et des personnes de diverses identités de genre.

¹¹⁹ Schwan et al., 2020, p. 33.

¹²⁰ Schwan et al., 2020.

¹²¹ Gaetz et al., 2016.

¹²² Maki, K. (2017). Housing, homelessness, and violence against women: A discussion paper. Women's Shelters Canada. <http://endvaw.ca/wp-content/uploads/2017/09/Housing-Homelessness-and-VAW-Discussion-Paper-Aug-2017.pdf>. See also Martin & Walia, 2019.

¹²³ See Caplan, R. (2019). "Invisible" parent experiences of homelessness and separation from their children in Canada. (Doctoral dissertation). Wilfrid Laurier University, Waterloo: ON. <https://scholars.wlu.ca/etd/2126/>

¹²⁴ Kidd, S. A., Thistle, J., Beaulieu, T., O'Grady, B., & Gaetz, S. (2019). A national study of Indigenous youth homelessness in Canada. *Public Health*, 176, 163-171.

¹²⁵ Abramovich, I. A. (2012). No safe place to go-LGBTQ youth homelessness in Canada: Reviewing the literature. *Canadian Journal of Family and Youth/Le Journal Canadien de Famille et de la Jeunesse*, 4(1), 29-51.

7.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont fait état d'obstacles importants à l'accès aux services d'urgence, près d'un tiers d'entre elles n'ayant pu obtenir un lit lorsqu'elles en avaient besoin.

Près d'un tiers (32,6 %) des participants n'ont pas pu accéder à un lit dans un refuge lorsqu'ils en avaient besoin. Lorsqu'on a demandé à ces participants pourquoi ils n'avaient pas pu avoir accès à un lit, une écrasante majorité d'entre eux ont cité comme raison principale le fait que le refuge était plein. Les participants ont également fait état d'obstacles dus à la discrimination, aux critères d'admissibilité, aux restrictions liées à la COVID-19 et à la difficulté de trouver des refuges d'urgence ou des services adaptés à leur famille et à leurs animaux de compagnie. Les explications suivantes reflètent certains de ces défis :

DISCRIMINATION

- ↳ « Parce que j'étais un homme et que je fuyais la violence avec un bébé et un chien et qu'il n'est pas possible de tous les emmener avec vous (seul un refuge familial pour femmes autorise les animaux de compagnie) et j'ai pensé que parce que je suis plus masculin et que je ne m'identifie pas exactement comme une femme, cela causerait des problèmes ou que je ne serais pas le bienvenu ou en sécurité là-bas non plus. »
- ↳ « Les gens à l'intérieur m'ont intimidé parce que j'étais une fille noire et ne m'ont pas laissé entrer. »



ADMISSIBILITÉ

- ↳ « J'étais enceinte et je ne pouvais pas accéder à certains services à cause de la pandémie de COVID-19. Je ne pouvais pas non plus entrer dans un refuge parce que j'avais été droguée par mon ex et qu'ils pensaient que j'étais en état d'ébriété. »
- ↳ « La définition de l'ABUS FAMILIAL n'était pas admissible au Manitoba. À Terre-Neuve, St-john's, tous les abus familiaux sont acceptés. Au Manitoba, si votre partenaire n'est pas violent physiquement, vous n'avez pas droit à un refuge. Si ce n'est pas votre partenaire mais un membre de votre foyer, vous n'êtes pas admissible, même s'il vous bat. Alors oui, on m'a refusé l'accès aux refuges pour femmes victimes de violence. »
- ↳ « J'ai été considéré comme un problème parce que j'étais suicidaire et j'ai été interdit d'accès pendant 24 heures. »

NON CONVENABLES

- ↳ « Pas de place pour la taille de ma famille ».
- ↳ « Pas de lits pour les familles et nous avons deux animaux de compagnie un chien et un chat ».
- ↳ « Principalement parce que le personnel est insensible aux besoins personnels. Il n'y a pas assez de lits et de refuges disponibles pour éviter les personnes qui peuvent causer des problèmes. »

Lorsqu'on leur a demandé ce qu'ils faisaient lorsqu'ils n'avaient pas accès à un lit dans un refuge, de nombreux participants ont décrit des expériences comme dormir dans la rue, pratiquer le sexe de survie, retourner dans des situations d'abus et supplier des amis ou des connaissances de les héberger pour la nuit.

Qu'avez-vous fait lorsque vous avez été refusé dans un refuge ?

- « Dormir dans les rues ou dans les voitures ».
- « Je suis resté éveillé toute la nuit, à la recherche d'un ami pour m'accueillir ».
- « Je suis parti et j'ai passé la nuit à dormir dans l'entrée d'un hôpital voisin ».
- « J'ai dormi ou couché avec un homme pour une place ».
- « J'ai supplié un ami de me laisser rester chez lui en échange du nettoyage de son appartement. »
- « Je suis retournée vivre avec l'homme avec lequel j'avais une ordonnance de non-communication et j'ai vécu dans l'anxiété jusqu'à ce que je sois approuvée pour le programme de logement du Manitoba. »
- « J'ai pleuré, surtout en hiver quand il faisait froid dehors. J'ai dormi dehors certaines nuits et il faisait si froid que j'ai eu des engelures aux pieds, ce qui a entraîné des lésions permanentes à un nerf. »
- « Je suis restée dans une situation abusive avec mon chien et mon enfant. »

Il est important de noter que près d'un participant sur cinq (18,2 %) a déclaré avoir fait l'objet de restrictions ou d'une interdiction de service dans les refuges. Cette expérience était plus fréquente pour certains groupes, notamment :

- Participants ayant eu recours à la protection de l'enfance à la fois comme enfant et comme adulte (26,7 % par rapport à 12,5 %).
- Ceux qui se sont identifiés comme ayant un problème de santé mentale (81,7 % par rapport à 58 %).

Vous trouverez ci-dessous les sept principaux problèmes signalés par les participants aux haltes-accueil et aux refuges dans les secteurs de l'itinérance et de la VFF, ce qui suggère de sérieux problèmes concernant la discrimination, l'exclusion, la sécurité et les lacunes dans les services. L'analyse a montré qu'environ un participant sur cinq avait travaillé à la fois avec le secteur de l'itinérance et celui de la VFF au cours de l'année précédente.

LES SEPT PRINCIPAUX PROBLÈMES DANS LES HALTES-ACCUEIL ET LES REFUGES

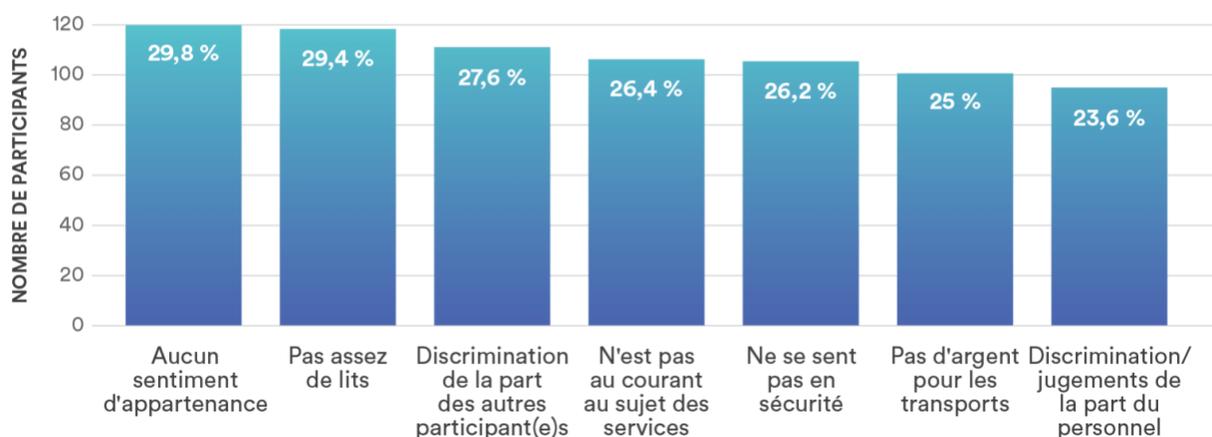


Figure 14. Les sept principaux problèmes rencontrés par les participants dans les haltes-accueil et les refuges.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Les constatations de notre étude suggèrent que certaines femmes et personnes de diverses identités de genre sont défavorisées par la façon dont les secteurs de l'itinérance et de la VFF structurent et fournissent leurs services. En plus des graves problèmes de capacité qui sont très bien documentés¹²⁶, des témoignages individuels indiquent que les refuges peuvent aggraver les problèmes qu'ils sont censés résoudre, notamment par l'intermédiaire de politiques discriminatoires, des politiques de signalement et des critères d'admissibilité et de capacité rigides. Les politiques des refuges quand à la

126 Statistics Canada, 2019; Employment and Social Development Canada, 2019.

consommation d'alcool et de drogues, les animaux familiers et les enfants adultes, combinées à un manque d'approches tenant compte des traumatismes et de réduction des méfaits, font que l'on refuse souvent les services aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre. Ceci est particulièrement clair chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui sont aux prises de besoins complexes ou sont victimes de multiples formes de marginalisation. Les conséquences d'une telle exclusion ne sauraient être surestimées. Dans certains cas, des politiques opérationnelles apparemment bénignes ou très mineures au sein de refuges, de centres d'accueil, de logements de transition et d'autres services d'urgence produisent des résultats horribles pour les personnes qui cherchent ou reçoivent un soutien.

Si l'on veut remédier à ces problèmes, il faut accorder une attention particulière à la manière dont les définitions de la violence conditionnent l'accès aux services et aux refuges. La définition de la violence à l'égard des femmes ou de la violence domestique varie d'une juridiction à l'autre, ce qui conduit à des politiques de refuge incohérentes concernant les personnes admissibles aux services.¹²⁷ Les refuges VFF, qui, dans de nombreuses juridictions, ne s'adressent qu'aux femmes fuyant la violence à l'égard d'un partenaire intime (VPI), créent des lacunes dans les services offerts aux femmes victimes de violence parce qu'elles sont sans abri ou vivent dans la rue, ou parce qu'elles subissent la violence par d'autres membres de leur famille. Cela crée des cloisonnements entre les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui vivent la violence dans des circonstances différentes. Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que certaines femmes disent avoir l'impression qu'il existe une «hiérarchie du mérite» qui détermine qui a accès aux services, et que les femmes qui subissent des formes particulières de victimisation violente ont la priorité sur les autres.

Les cas de discrimination basés sur le genre et la race dans les refuges privent encore plus les femmes et les personnes de diverses identités de genre des espaces qui sont censés les protéger, elles et leurs familles. Lorsqu'on leur refuse l'accès aux refuges, les femmes et les personnes de diverses identités de genre peuvent recourir à d'autres stratégies telles que le sexe de survie, le retour auprès de leur agresseur ou la navigation dans des systèmes tels que les soins de santé ou la justice pénale pour trouver un abri immédiat. Les interventions politiques et l'élaboration de solutions doivent prendre en compte de manière critique le rôle que jouent les refuges dans le maintien et la perpétuation des expériences violentes des femmes et des personnes de diverses identités de genre lorsqu'elles parcourent les systèmes de logement et de refuge pour trouver la sécurité et la stabilité.

127 Canadian Network of Women's Shelters and Transition Houses. (2013). The Case for a National Action Plan on Violence Against Women. <https://endvaw.ca/wp-content/uploads/2015/10/The-Case-for-a-National-Action-Plan-on-VAW.pdf>

8.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre en situation de besoin de logement et d’itinérance ont déclaré être fortement exposées aux traumatismes et à la violence, 75 % d’entre elles s’identifiant comme des survivantes de traumatismes ou d’abus.

Les expériences de traumatisme et de violence ont été rapportées par les participants avant et pendant l’itinérance. Fait remarquable, plus de 75 % des femmes et des personnes de diverses identités de genre ont déclaré avoir survécu à un abus ou à un traumatisme. Plus d’une personne sur dix a déclaré avoir été impliquée dans la traite des personnes, et plus d’un quart du groupe (27,8 %) a eu affaire à la protection de l’enfance dans son enfance ou sa jeunesse.

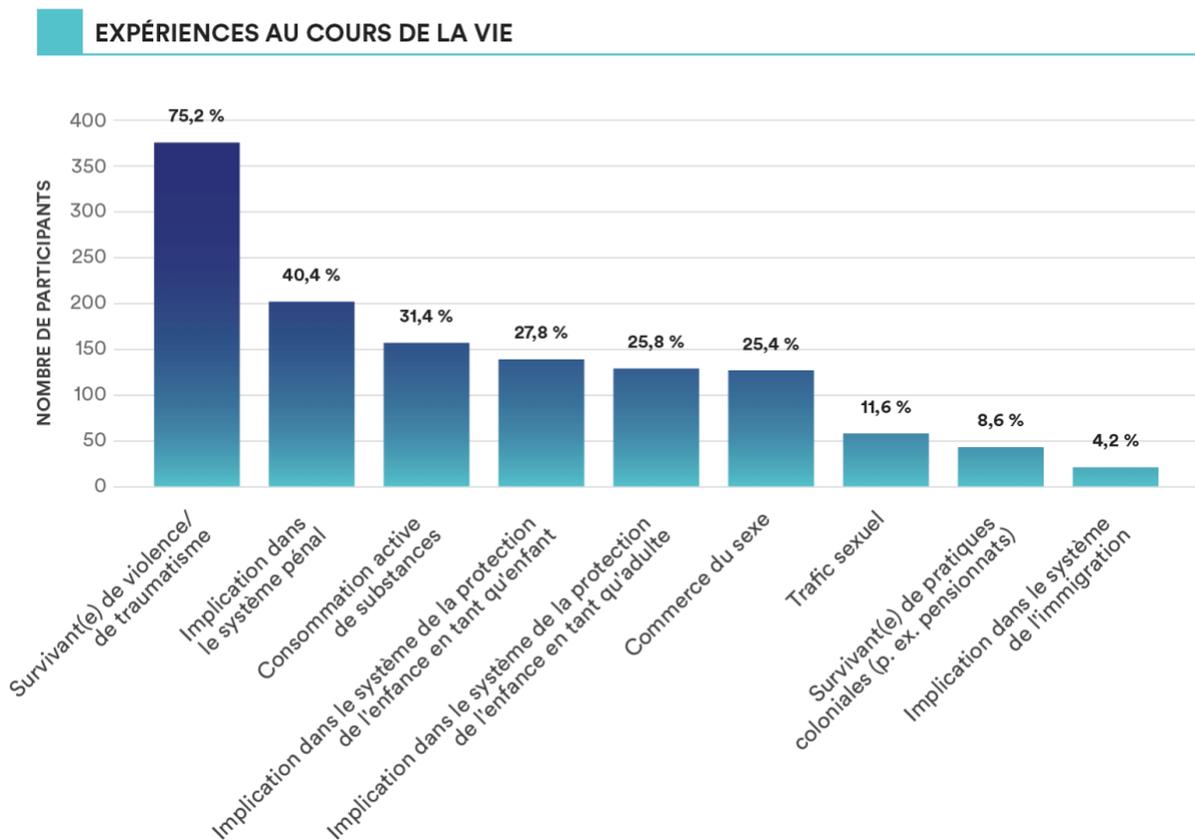


Figure 15. Expériences au cours de la vie (par exemple, traumatismes, trafic, intervention de la protection de l’enfance).

Les participants ont également signalé des niveaux importants de violence, de contrôle, de harcèlement ou de discrimination perpétrés par les personnes avec lesquelles ils vivent, près de la moitié de l’échantillon ayant signalé une certaine forme de violence dans leur foyer actuel ou le plus récent (45,6 %). Il est important de noter que 28,4 % des participants ont été contraints de quitter leur

logement le plus récent parce qu'il n'était pas sécuritaire pour eux ou leurs enfants. Certaines formes particulières de violence à la maison étaient plus élevées pour certains groupes; par exemple, les personnes de diverses identités de genre ont signalé des taux plus élevés de disputes et de bagarres (37,5 % par rapport à 31,3 %) et de conflits physiques, de menaces ou d'agressions (29,2 % par rapport à 21,3 %).

Des antécédents de violence fondée sur le sexe ont été rapportés par les participants accédant aux services du secteur de l'itinérance et du secteur de la VFF, ce qui suggère que ces expériences sont omniprésentes chez les personnes qui s'engagent dans l'un ou l'autre système.

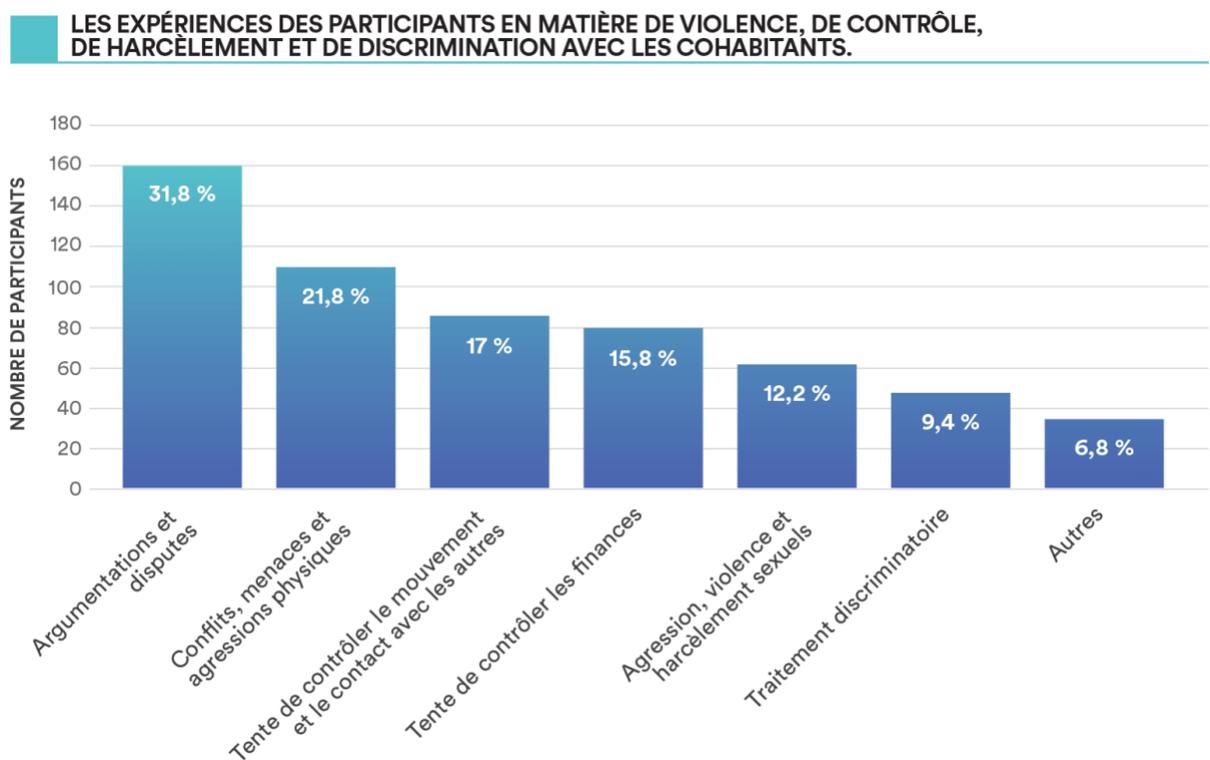


Figure 16. Les expériences des participants en matière de violence, de contrôle, de harcèlement et de discrimination avec les cohabitants.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Les problèmes de logement et de sécurité sont indivisibles dans la vie des femmes et des personnes de diverses identités de genre. Le manque de logements sûrs, abordables et adéquats partout au Canada contribue à ce risque de violence, et les expériences de violence peuvent causer ou perpétuer l'instabilité du logement¹²⁸. Dans de nombreux cas, la violence que les femmes et les personnes de

128 Schwan et al., 2020. Van Berkum & Oudshoorn, 2015.

diverses identités de genre subissent dans la rue est précédée par la violence dans leur foyer. Les données nationales disponibles indiquent que cette violence est en hausse depuis des années, un rapport de **Statistique Canada** sur la violence déclarée par la police entre 2007 et 2017 indiquant que «quel que soit le type d'infraction, les filles et les jeunes femmes étaient le plus souvent victimisées sur une propriété privée et, parmi celles qui l'étaient, près des deux tiers l'étaient dans leur propre domicile¹²⁹.» Ces données démontrent que la précarité de logements disponibles et abordables pour les femmes (et leurs enfants) peut piéger les femmes dans des logements dans lesquels elles sont maltraitées ou agressées et rendre profondément difficile la transition hors de la rue des femmes itinérantes.

Nos résultats soulignent l'importance de la réduction des méfaits et des approches tenant compte des traumatismes, y compris au sein des systèmes publics qui cherchent à prévenir l'itinérance. Les soutiens intersystémiques qui aident les personnes qui sortent des systèmes de la protection de l'enfance ou de la justice pénale, par exemple, sont essentiels pour combler les lacunes qui rendent les femmes et les personnes de diverses identités de genre plus vulnérables au maltraitement et aux traumatismes¹³⁰. En outre, il est important de s'assurer que les systèmes publics, les services aux sans-abri ou les refuges VFF n'obligent pas les individus à retourner dans des situations de violence. Malheureusement, les données disponibles suggèrent que c'est exactement ce qui se passe. Par exemple, des données récentes de **Statistique Canada** (2019) indiquent que peu de femmes font la transition des refuges VFF vers un logement sûr ou abordable, 21 % d'entre elles déclarant retourner dans un domicile où leur agresseur continue de vivre¹³¹.

Beaucoup des réponses à l'enquête ont aussi fait allusion à des problèmes de sécurité liés aux quartiers ou à l'emplacement des logements. Pour répondre à ces problèmes, des mécanismes de planification urbaine doivent être utilisés pour s'assurer que les communautés mal desservies bénéficient de meilleurs services, soutiens et infrastructures de transport pour améliorer la sécurité. Qui plus est, les politiques de zonage inclusif doivent viser à développer rapidement les logements abordables et supervisés au sein des collectivités à revenus mixtes et bien dotées en ressources, avec pour mandat spécifique d'augmenter l'accès à ces logements pour les femmes à faible revenu et les personnes de diverses identités de genre. Assurer la sécurité dans les quartiers est un effort à multiples facettes qui nécessite un changement de politique significatif et délibéré dans tous les systèmes et à tous les ordres de gouvernement. Les résultats de l'enquête montrent clairement que les approches politiques transformatrices qui intègrent le genre et l'égalité comme principes directeurs fondamentaux sont essentielles à la construction de logements sûrs pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

129 Conroy, S. (2018). Police-reported violence against girls and young women in Canada, 2017. The Canadian Centre for Justice Statistics. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2018001/article/54981-eng.pdf>

130 Schwan, K., et al. (2020).

131 Statistique Canada, 2019.

9.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre, en particulier celles qui appartiennent à des groupes en quête d'équité, ont signalé des niveaux importants de discrimination de la part des propriétaires et des gestionnaires immobiliers, ce qui, dans de nombreux cas, a conduit à la perte du logement ou à des obstacles à l'accès au logement.

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont décrit des formes complexes et intersectionnelles de discrimination dans le domaine du logement à travers le Canada. L'une des principales conclusions est le niveau de discrimination dont les participants ont fait l'objet de la part des propriétaires et des gestionnaires immobiliers. Au total, 80 % des participants ont déclaré avoir subi au moins une forme de discrimination de la part d'un propriétaire ou d'un gestionnaire immobilier. La plupart des participants ont déclaré avoir subi plusieurs formes de discrimination, près de la moitié d'entre eux en ayant subi trois ou plus (44,4 %). Il est important de noter que 15,8 % des personnes interrogées ont déclaré avoir été contraintes de quitter leur dernier logement en raison de la discrimination ou du harcèlement.

Le taux de discrimination était plus élevé pour certains groupes, les femmes LGBTQ2S+ et les personnes de diverses identités de genre faisant état d'expériences distinctes à cet égard. Par exemple, les données indiquent que les personnes LGBTQ2S+ :

- ↳ Subissent une discrimination fondée sur l'âge à un taux 2,3 fois supérieur à celui des populations hétérosexuelles.
- ↳ Subissent une discrimination fondée sur le fait d'avoir un casier judiciaire dans une proportion 2,6 fois supérieure à celle des populations hétérosexuelles.
- ↳ Subissent plus de deux fois le niveau de discrimination sur la base de l'apparence par rapport aux groupes hétérosexuels (26,2 % par rapport à 12,2 %).
- ↳ Subissent une discrimination fondée sur l'orientation sexuelle dans une proportion 3,6 fois supérieure à celle des personnes qui s'identifient comme hétérosexuelles.

Les personnes de diverses identités de genre décrivent également des niveaux plus élevés de discrimination de la part des propriétaires dans des domaines clés, notamment sur la base du revenu (60,4 % par rapport à 42,7 %).

La race a également influencé les expériences de discrimination, puisque 34,7 % des personnes racialisées et 24,2 % des personnes autochtones ont déclaré avoir été victimes de discrimination fondée sur la race, la couleur ou l'origine ethnique. Un participant a rapporté, par exemple, « En tant que migrant originaire d'Afrique, j'ai été victime de discrimination lors de la location d'un appartement et j'ai dû partir. » Les Autochtones ont également fait état d'une plus grande discrimination de la part des

propriétaires sur d'autres bases, puisque 52,9 % d'entre eux ont signalé une discrimination fondée sur le revenu.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

La discrimination de la part des propriétaires sous forme de harcèlement ou de refus de louer réduit les chances des femmes et des personnes de diverses identités de genre d'acquérir ou de conserver un logement adéquat à long terme. Cette discrimination est souvent fondée sur le genre et d'autres caractéristiques croisées, comme la situation familiale, la race, le revenu ou l'âge¹³². La prévalence des formes de discrimination fondées sur le sexe de la part des propriétaires et des gestionnaires immobiliers doit être considérée comme une préoccupation majeure en matière de droits de la personne, qui a des répercussions importantes pour les gouvernements canadiens, compte tenu de l'engagement à l'égard de la non-discrimination dans la *Charte canadienne des droits et libertés et l'adoption du logement comme un droit de l'homme dans la législation fédérale*.

Les recours efficaces contre la discrimination de la part des propriétaires privés et des gestionnaires immobiliers reposent sur la législation provinciale, territoriale et fédérale en matière de droits de la personne¹³³. Néanmoins, ces mécanismes sont faibles au Canada. Comme l'indique une *soumission canadienne récente* au Rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement adéquat :

«Les demandeurs de droits dans le domaine du logement ont peu d'accès à la représentation et à l'assistance, et les cours et tribunaux ont généralement résisté à l'application de l'égalité matérielle aux problèmes systémiques de logement et d'itinérance... Des enquêtes ont révélé une discrimination généralisée pour des motifs interdits dans le domaine du logement, mais les affaires de logement ne représentent qu'une petite fraction des affaires portées devant les tribunaux des droits de la personne au Canada.»¹³⁴

Tous les gouvernements canadiens, de concert avec le *Bureau du défenseur fédéral du logement*, peuvent jouer un rôle important dans la prévention de la discrimination dans les logements locatifs en améliorant les moyens dont disposent les femmes et les personnes de diverses identités de genre pour faire valoir leurs droits. Par exemple, les municipalités devraient envisager d'établir des mécanismes d'accès à la justice à faible barrière au niveau local (comme cela a été souligné dans le plan d'action *HousingTO 2020-2030* de la ville de Toronto).

D'autres interventions importantes devraient inclure des programmes visant à aider les locataires vulnérables à s'orienter sur le marché du logement locatif, à obtenir les documents nécessaires, à

132 Vecchio, 2019.

133 Centre for Equality Rights in Accommodation (CERA), National Right to Housing Network (NRHN), & Social Rights Advocacy Centre (SRAC). (May 2021). Submission to UN Special Rapporteur on the Right to Adequate Housing - Housing Discrimination & Spatial Segregation in Canada. <https://www.ohchr.org/Documents/Issues/Housing/SubmissionsCFHousingdiscrimin/CERA-NRHN-SRAC.pdf>

134 CERA, NRHN, & SRAC, 2021, p. 7.

remplir les formulaires et à traiter avec les propriétaires. Des aides telles que les banques de loyer¹³⁵ et les fonds flexibles¹³⁶ pour les personnes qui ne sont pas en mesure de verser un dépôt ou de fournir des preuves de revenus, peuvent également contribuer à prévenir la discrimination fondée sur le revenu.

135 City of Toronto. (n.d.). Toronto Rent Bank. Toronto, ON: City of Toronto.

<https://www.toronto.ca/311/knowledgebase/kb/docs/articles/shelter,-support-and-housing-administration/housing-stability-services/toronto-rent-bank.html>

136 Sullivan, C. M. (June 2017). Creating Safe Housing Options for Survivors: Learning from and Expanding Research. Safe Housing Partnership. <https://www.violencefreecolorado.org/wp-content/uploads/2016/07/LearningFromResearch-Housing-NRCDV-6-2017.pdf>

10.

Autour de 79 % des femmes et des personnes de diverses identités de genre en situation de besoin de logement ou d'itinérance déclarent avoir un handicap. Ce groupe fait état d'inégalités et de discriminations importantes sur la base des capacités, avec de graves conséquences pour beaucoup.

Fait remarquable, 79 % des participants ont fait état d'une forme de handicap, près de la moitié de l'échantillon faisant état d'une déficience psychique ou d'un problème de santé mentale quelconque (46,4 %). Un total de 60 % ont affirmé souffrir d'un handicap physique, 38,2 % ont affirmé avoir un problème de toxicomanie et 22,4 % ont affirmé souffrir d'un handicap cognitif, intellectuel ou relié à la mémoire. En moyenne, les participants ont déclaré avoir trois handicaps, certains en ayant jusqu'à 11.¹³⁷

HANDICAPS SIGNALÉS PAR LES PARTICIPANTS

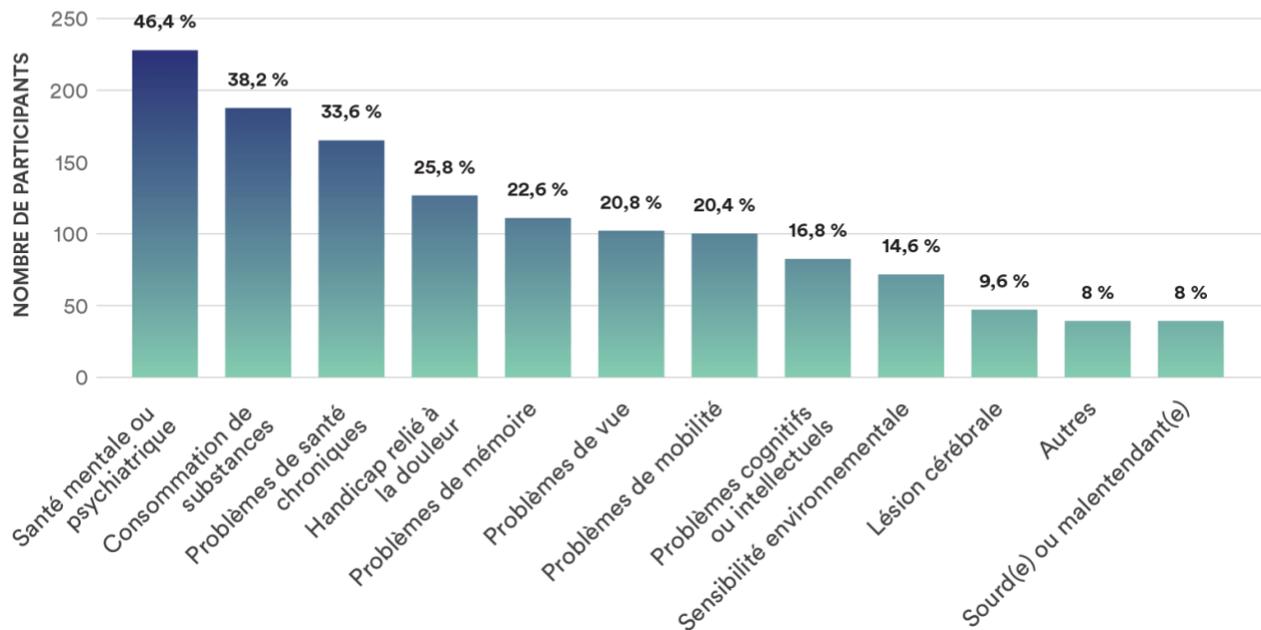


Figure 15. Handicaps signalés par les participants.

137 Il convient de noter qu'environ la moitié de l'échantillon de l'étude était constituée de personnes ayant accès à des centres d'accueil à faible barrière pour les femmes et les personnes de sexe différent, ce qui peut avoir faussé les résultats en faveur de formes plus profondes et plus complexes de marginalisation. Néanmoins, des taux d'invalidité similaires ont été signalés parmi les participants qui n'ont pas été recrutés dans des centres d'accueil à faible barrière.

L'analyse a montré que le fait d'avoir un handicap était un facteur prédictif important de résultats négatifs en matière de logement, de difficultés d'accès aux refuges d'urgence et aux soutiens, de discrimination et de nombreuses autres inégalités.

Problèmes à accéder aux refuges

Il est choquant de constater que les personnes handicapées ont déclaré ne pas pouvoir accéder à des lits d'urgence des refuges lorsqu'elles en avaient besoin, et ce, dans une proportion environ deux fois plus élevée que les personnes non handicapées (65,1 % pour les personnes ayant un handicap physique par rapport à 34,9 % pour les personnes sans handicap physique; 43,1 % pour les personnes ayant un problème de santé mentale par rapport à 18 % pour les personnes sans problème de santé mentale). Cela suggère de profonds problèmes d'accessibilité dans les secteurs de l'itinérance et de la VFF. Des preuves de ce phénomène ont fait surface dans d'autres parties des données. Par exemple :

- ↳ Les personnes ayant un handicap physique ont déclaré que les refuges et les haltes-accueil n'étaient pas accessibles par les transports publics dans une proportion presque deux fois plus élevée que les personnes sans handicap physique (11,6 % par rapport à 6 %).
- ↳ Les refuges et les haltes-accueil sont trois fois plus inaccessibles aux personnes ayant un handicap physique qu'aux personnes sans handicap physique (10,7 % par rapport à 3 %).
- ↳ Des personnes ayant des problèmes de toxicomanie ont aussi rencontré des obstacles importants lorsqu'elles ont essayé d'accéder aux refuges. Il y avait un lien important entre la déclaration d'un problème de toxicomanie et le fait d'être exclu des refuges. Les personnes consommant des drogues ou de l'alcool ont affirmé avoir été exclues des refuges à un taux trois fois plus élevé que celles qui ne consommaient pas (30,9 % comparativement à 10,4 %).

Obstacles au logement

Il n'est pas étonnant que le fait d'avoir un handicap soit lié à divers problèmes d'accessibilité et d'abordabilité lorsqu'il s'agit de trouver un logement adéquat. En ce qui concerne l'accessibilité, 16 % des participants atteints d'un handicap physique ont déclaré avoir eu des difficultés à trouver un logement en raison de problèmes d'accessibilité, un taux 16 fois supérieur à celui des participants sans handicap physique (16,0 % contre 1,0 %). Ils ont également déclaré plus fréquemment qu'ils ne disposaient pas des soutiens ou des services nécessaires pour obtenir ou conserver un logement (22,3 % contre 12,5 %) et que les logements qu'ils pouvaient se permettre étaient en mauvais état (49,0 % contre 12,5 %). De manière générale, ces résultats sont conformes aux plaintes déposées depuis longtemps dans diverses juridictions provinciales. Par exemple, la Commission ontarienne des droits de la personne a souligné que l'inaccessibilité des immeubles constitue un obstacle persistant pour les personnes handicapées lorsqu'il s'agit d'accéder à un logement approprié, un obstacle qu'elle attribue, en partie, au respect rigide des normes d'accessibilité inadéquates du *Code du bâtiment*¹⁰⁵.

Outre les problèmes d'accessibilité, les personnes handicapées ont également déclaré avoir beaucoup plus de difficultés à trouver un logement pour des raisons d'accessibilité financière. Cette tendance était présente chez les participants souffrant de maladies mentales (73,0 % contre 40,3 %), de problèmes de

toxicomanie (77,0 % contre 49,8 %), de déficiences cognitives/intellectuelles (77,7 % contre 55,2 %) et de déficiences physiques (65,0 % contre 53,0 %). Ces résultats s'alignent sur des recherches antérieures de Statistique Canada, selon lesquelles les personnes handicapées sont plus susceptibles de rencontrer des problèmes d'abordabilité lorsqu'elles cherchent un logement¹⁰⁶.



Risque accru d'expulsions

Ces rapports anecdotiques sur l'association entre le fait d'avoir un handicap et les problèmes avec les propriétaires sont confirmés par les données. La probabilité d'être expulsé était plus de trois fois supérieure si les participants avaient une déficience mentale (RC = 3,16) (47,0 % contre 21,9 %) ou déclaraient un problème de toxicomanie (RC = 3,070) (53,4 % contre 27,2 %). Au total, ces résultats suggèrent que pour de nombreuses personnes handicapées, même si elles parvenaient à obtenir un logement, le risque qu'il leur soit retiré est nettement plus élevé.

POINTS ESSENTIELS A RETENIR

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre atteints d'un handicap sont rendues extrêmement vulnérables par des structures et des systèmes qui ne répondent pas à leurs besoins. Non seulement les antécédents de handicap sont liés à des résultats négatifs en matière de logement, mais

l'exposition à la violence sexiste (exacerbée par la précarité du logement) fait courir aux femmes et aux personnes de diverses identités de genre le risque de devenir handicapées ou de le devenir davantage¹³⁸. La précarité du logement et l'exposition à la violence pour ces groupes sont invariablement liées au revenu. Des études menées dans tout le Canada ont montré que les taux actuels d'aide financière (programmes de soutien aux personnes handicapées) pour les personnes vivant avec un handicap au Canada sont rarement suffisants pour permettre aux bénéficiaires d'avoir accès à un logement adéquat et à une qualité de vie décente¹³⁹. Ce problème est aggravé par le fait que vivre avec un handicap oblige souvent les personnes à engager des dépenses supplémentaires importantes, qui ne sont souvent pas couvertes par les programmes de soutien social¹⁴⁰.

Partout au pays, il existe également un manque de services pour répondre aux besoins des femmes et des personnes de diverses identités de genre sans abri et qui ont un handicap¹⁴¹, ce qui limite les voies qui pourraient aider ces groupes à sortir de l'insécurité du logement. De nombreux refuges d'urgence et centres d'accueil au Canada sont physiquement inaccessibles, et beaucoup d'entre eux ne disposent pas des services et des ressources nécessaires pour soutenir les personnes souffrant d'un handicap mental ou celles qui vivent avec un handicap invisible¹⁴². Par exemple, une **étude du RAFHC rapporte** que seulement 75 % des refuges pour sans-abri ont une entrée accessible aux fauteuils roulants, 66 % offrent des chambres et des salles de bain accessibles aux fauteuils roulants, 17 % offrent un langage gestuel et 5 % offrent du matériel de lecture en braille¹⁴³.

En général, les constatations de notre sondage révèlent un manque d'accessibilité persistant dans les parcs de logements et les refuges du Canada, des problèmes d'accessibilité importants pour de nombreuses personnes handicapées et un risque accru d'expulsion. Les interventions devraient comprendre l'amélioration des normes d'accessibilité dans le **Code national du bâtiment** du Canada et dans les codes du bâtiment provinciaux et territoriaux, ainsi que la mise en œuvre de mesures de soutien financier plus généreuses pour aider les personnes handicapées à assumer les coûts du logement ou les dépenses liées à leur handicap. Les interventions politiques destinées à remédier à l'insécurité en matière de logement vécue par les femmes et les personnes de diverses identités de genre handicapées doivent tenir compte de l'ensemble des handicaps visibles et invisibles qui ont une incidence sur la capacité d'une personne à accéder à un logement adéquat à long terme dans le cadre du système de logement actuel. Toutes les interventions doivent s'appuyer sur une participation étendue des personnes ayant une expérience vécue d'handicaps. Une vérification des politiques de logement dans toutes les juridictions devrait être entreprise, avec une approche ciblée, intersectionnelle et basée sur les droits, afin d'identifier et d'évaluer l'ampleur réelle des problèmes de logement vécus par les femmes et les personnes de diverses identités de genre handicapées.

138 Alimi, S. (2018). Women with Disabilities and Access to Shelters and Transition Houses: A Brief Prepared for the Standing Committee on the Status of Women in Canada (FEWO) for their Study of the System of Shelters and Transition Houses in Canada. DisAbleD Women's Network (DAWN). https://www.dawncanada.net/media/uploads/page_data/page-63/dawn_canada_brief_to_fewo_on_access_to_shelters_november_16_2018.pdf

139 For a review of these studies, see Schwan et al., 2020.

140 Dumais, L., Ducharme, M. N., & Prohet, A. (2014). Identification des coûts supplémentaires généraux liés aux déficiences, incapacités et situations de handicap assumés par les personnes handicapées et leur famille. École de travail social, Université du Québec à Montréal.

141 Alimi, 2018.

142 Alimi, 2018.

143 Alimi, 2018.

RECOMMANDATIONS

Gouvernement du Canada

1. Élaborer une définition nationale de l'itinérance et de l'accessibilité au logement qui reflète véritablement (1) les causes, conditions et expériences uniques de l'itinérance et du besoin en logement des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre et (2) l'ampleur de la pauvreté et du besoin fondamental de logement que connaissent ces groupes.
 - ↳ Mener ou demander un audit basé sur les droits et l'ACS+ des définitions actuelles de l'itinérance utilisées dans les politiques, les programmes, la législation et l'allocation de fonds. Le défenseur fédéral du logement devrait travailler en partenariat avec des experts du vécu et d'autres intervenants clés pour entreprendre un tel audit.
 - ↳ Recommander que le gouvernement du Canada élabore une définition nationale de l'itinérance fondée sur les droits et tenant compte des différences entre les sexes, en s'appuyant sur l'expertise vécue des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. La consultation des diverses femmes, filles et personnes bispirituelles autochtones dans l'élaboration de cette définition nationale doit être primordiale.
 - ↳ Rationaliser les définitions de la violence à l'égard des femmes pour y inclure la violence du partenaire intime, la violence familiale et autres expériences de violence sexuelle et physique dues à l'itinérance, à l'exploitation et à la pauvreté.
2. Assurer l'équité entre les sexes dans le financement des investissements dans le logement dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement, en donnant la priorité à des investissements substantiels dans des logements très abordables pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui connaissent le plus haut niveau de besoin.
 - ↳ commander un audit de l'ACS+ des investissements fédéraux dans le secteur de l'itinérance effectués par le biais de Vers un chez-soi, en cherchant à identifier si et comment ces investissements ont concrètement réduit le sans-abrisme des femmes et les personnes de diverses identités de genre.¹⁴⁴

144 For example, while the NHS commits a minimum of 25% of investments to housing for women, there are few indicators as to whether and how these targets are being met, including within specific programs (e.g., the Rapid Housing Initiative).¹⁴⁴ A process should be established whereby sufficient mechanisms are in place to assess whether substantive gender-based equity is being achieved in funding allocations.

- ↳ Veiller à ce que tous les programmes fédéraux donnent la priorité aux personnes qui en ont le plus besoin, y compris les femmes à faible revenu et les personnes de diverses identités de genre, en particulier pour les Noirs, les Autochtones, les personnes de couleur, les personnes handicapées et les personnes victimes de violence.
- ↳ Repenser et investir davantage dans la Prestation canadienne pour le logement (PCL) afin de maximiser les avantages pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui ont le plus grand besoin de logement. Le gouvernement fédéral devrait envisager de fournir la PCH comme un droit direct aux individus et aux familles, plutôt que par le biais d'accords de partage des coûts avec les provinces et les territoires.
- ↳ Augmenter l'investissement dans le PCL en fonction du niveau des besoins en logement dans tout le pays, en prenant en considération les besoins uniques en logement des femmes, des filles et les personnes de diverses identités de genre.
- ↳ Remanier les programmes d'immobilisations afin d'accroître considérablement l'accès aux programmes de la Stratégie nationale sur le logement pour les organismes dirigés par des femmes et axés sur les femmes, les organismes sans but lucratif et les fournisseurs de logements.
- ↳ S'assurer que les paramètres d'abordabilité utilisés dans tous les programmes fédéraux de logement reflètent réellement l'ampleur de la pauvreté et les besoins fondamentaux en matière de logement que connaissent de nombreuses femmes, filles et les personnes de diverses identités de genre au Canada.
- ↳ Veiller à ce que tous les programmes de logement et de lutte contre l'itinérance financés par celui-ci et établis dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement soient conditionnels à l'adoption progressive par les gouvernements et les organismes bénéficiaires (y compris les CCC et les EC¹⁴⁵) d'une approche fondée sur les droits et l'ACS+.
- ↳ Veiller à ce que les systèmes d'accès coordonné financés par le NHS soient adaptés aux besoins uniques des femmes et les personnes de diverses identités de genre au Canada.

3. Rendre tous les moyens disponibles pour réaliser le droit au logement des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.

- ↳ Adopter immédiatement une stratégie de logement autochtone en milieu urbain, élaborée par et pour les autochtones, qui répond aux besoins uniques des autochtones urbains des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.¹⁴⁶

145 Les Conseils consultatifs communautaires (CCC) et les Entités communautaires (EC) sont des comités d'organisation locaux chargés de fixer les orientations pour lutter contre l'itinérance dans leur collectivité ou de la région dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement mise en place par le gouvernement du Canada. Voir <https://chra-achru.ca/fr/conseils-consultatifs-communautaires/>
 146 OFIFC. (2018, January). Response to the National Housing Strategy. <https://ofifc.org/wp-content/uploads/2020/03/2018-policy-housing-strategyPRINT.pdf>

- ↳ Alloue le maximum de ressources disponibles pour mettre immédiatement fin à l'itinérance et réaliser progressivement le droit au logement des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.
 - ↳ Assurer que **la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones** et des appels à la justice décrit dans **Réclamer notre pouvoir et notre place : le rapport final de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées** oriente la prise de décision dans le domaine du logement des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones.
 - ↳ Assurer participation significative des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones à tous les processus décisionnels qui les concernent en matière de logement, notamment par le biais des principes de consentement libre, préalable et éclairé.
4. Étendre et augmenter substantiellement les investissements dans la prévention des expulsions pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre, notamment par la mise en place d'une **Prestation Fédérale D'aide aux Locataires Résidentiels** qui prévient de manière significative l'expulsion, les arriérés de loyer et les voies d'accès au sans-abrisme pour les femmes et les personnes de sexe différent.
- ↳ Investir dans des politiques et des programmes de prévention des expulsions fondés sur des données probantes et sur les droits, qui répondent aux circonstances particulières des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. Les exemples internationaux de politiques et de programmes de « zéro expulsion vers l'itinérance » devraient être particulièrement explorés, y compris ceux qui aident à prévenir la prise en charge des enfants.
 - ↳ Développer et d'élargir les programmes de subventions au loyer pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre qui connaissent l'instabilité du logement et d'autres difficultés (par exemple, la violence), en veillant à ce que ces programmes atteignent les plus vulnérables.
5. Investissent dans des modèles d'accession à la propriété innovants, conformes aux normes internationales en matière de droits de la personne et prometteurs pour l'accession à la propriété des femmes et des personnes de diverses identités de genre vivant avec de faibles revenus.
- ↳ Investissent dans des modèles d'accession à la propriété innovants, conformes aux normes internationales en matière de droits de la personne et prometteurs pour l'accession à la propriété des femmes et des personnes de diverses identités de genre vivant avec de faibles revenus.
 - ↳ Mener ou demander une enquête sur les obstacles systémiques et discriminatoires à l'accession à la propriété pour les femmes à faible revenu et les personnes de diverses identités

de genre, en particulier pour les Noirs, les Autochtones, les personnes de couleur, les personnes handicapées et les personnes victimes de violence.

6. Empêcher activement la financiarisation du logement, notamment en réglementant les acteurs financiers et les sociétés d'investissement immobilier, en accordant une attention particulière à l'atténuation des conséquences de la financiarisation sur les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

Gouvernements Provinciaux et Territoriaux

1. Adopter le droit au logement dans la législation et les politiques provinciales/territoriales. Ces lois et ces politiques devraient viser à assurer que le droit au logement est (1) intégré dans les systèmes publics qui contribuent à l'insécurité du logement et à l'itinérance des femmes, des filles et les personnes de diverses identités de genre, et (2) intégré dans les politiques, pratiques, opérations et prises de décisions au sein des secteurs du logement, de l'itinérance et de la VFF.
2. Augmenter l'aide sociale, les prestations d'invalidité et le salaire minimum à des taux vivables, en garantissant un accès équitable aux prestations sociales pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.
 - ↳ Effectuer une analyse des programmes de soutien au revenu fondée sur les droits et l'équité entre les genres afin d'identifier les obstacles à l'accès et de rationaliser l'offre de soutien.
3. Adopter des politiques et des pratiques visant à améliorer la collaboration entre le secteur de la lutte contre la VFF, le secteur de l'itinérance et le secteur du logement.
 - ↳ Mener ou commander une enquête sur les violations systémiques du droit au logement à l'intersection des secteurs du logement, de la violence à l'égard des femmes et du sans-abrisme, en cherchant à identifier comment les écarts particuliers entre les secteurs peuvent aggraver le sans-abrisme ou la marginalisation de certaines femmes, filles et personnes de genre différent.
 - ↳ Investir dans le développement d'un cadre fondé sur les droits et l'ACS+ pour coordonner la prestation de services dans les secteurs du logement, de la VEF et de l'itinérance, en reconnaissant que les femmes passent souvent d'un service à l'autre dans ces deux secteurs et qu'elles méritent que leur droit au logement soit respecté dans chacun d'eux et entre eux.
4. Travailler avec tous les départements, ministères et secteurs pour assurer la stabilité du logement et des soutiens et services continus pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui quittent les soins de santé mentale, les services de la protection de l'enfance et les services correctionnels.
 - ↳ Travailler avec des experts qui détiennent une expérience vécue pour déterminer la meilleure façon d'harmoniser les données et les outils d'évaluation afin de s'assurer que les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui quittent les systèmes publics ne tombent pas dans l'itinérance.

5. Investir dans le développement des connaissances provinciales/territoriales et la gestion des données spécifiques à l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre dans le but de promouvoir une approche systémique intégrée pour prévenir l'itinérance, la violence et les interactions négatives avec les systèmes publics.
 - ↳ Travailler avec des experts qui détiennent de l'expérience vécue afin de déterminer la meilleure façon de recueillir des données en temps réel, spécifiques aux personnes, sur la précarité du logement et la navigation dans le système parmi les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre.

6. Intégrer des normes d'accessibilité améliorées fondées sur des **principes de conception universelle** dans les codes du bâtiment provinciaux/territoriaux, et veiller à ce que ces exigences s'appliquent à *tous* les espaces résidentiels et des refuges.

7. Créer des normes provinciales/territoriales en matière de logement et de refuges qui répondent aux divers besoins des femmes et des personnes de diverses identités de genre sans abri ou vivant dans la précarité en matière de logement, élaborées en partenariat avec des experts et des communautés autochtones.

8. Investir à long terme dans les agences, les organismes sans but lucratif et les prestataires de logements dirigés par des femmes et axés sur les femmes. Ces investissements doivent permettre à ces organismes de développer rapidement des logements supervisés et abordables pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre touchées par l'itinérance, la toxicomanie, les handicaps et la protection de l'enfance.
 - ↳ Les investissements doivent privilégier les agences, les organismes sans but lucratif et les fournisseurs de logements autochtones qui desservent les femmes, les filles et les personnes bispirituelles.

9. Assurer que la législation sur les propriétaires/locataires n'a pas d'effet discriminatoire direct ou indirect sur les femmes, les filles et les personnes de sexe différent, y compris pour celles qui résident dans des logements de transition ou des logements sociaux. Ce faisant, une attention particulière devrait être accordée à l'intersection entre la législation sur les propriétaires/locataires et d'autres domaines politiques qui affectent le droit au logement de ces groupes (par exemple, le bien-être des enfants).

Gouvernements Municipaux

1. Adopter des stratégies coordonnées pour prévenir et mettre fin à l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre, fondées sur des données qui reflètent les façons uniques dont ces groupes vivent l'itinérance.
 - ↳ Travailler avec des experts ayant de l'expérience vécue des communautés autochtones et des prestataires de services pour adapter des systèmes d'accès coordonnés et des listes de noms qui reflètent les réalités uniques de la précarité du logement et de l'itinérance pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre.

2. Utiliser les terrains, les infrastructures et les bâtiments vacants ou sous-utilisés appartenant à la ville pour créer des initiatives de logement rapide et abordable pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre qui en ont le plus besoin.
 - ↳ De telles initiatives devraient prioriser des logements dont le loyer est indexé sur le revenu, les logements supervisés et les logements par et pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones.

3. Mener un audit politique intersectionnel des services et des refuges pour sans-abri existants afin d'identifier les lacunes en matière de sécurité et de prestation de services ayant un impact sur les personnes sans-abri de diverses identités de genre.
 - ↳ Travailler avec des experts ayant de l'expérience vécue pour élaborer des recommandations sur la meilleure façon de rendre les services et les espaces d'hébergement plus accessibles et plus sûrs pour les personnes de diverses identités de genre.

4. Investir dans les programmes municipaux de prévention des expulsions, tels que le programme ***Eviction Prevention in the Community*** de Toronto (Ontario).
 - ↳ Mettre sur pied des banques de locations à titre de mesure à faibles barrières afin d'offrir des aides au loyer aux femmes et personnes de diverses identités de genre qui risquent de tomber dans l'itinérance.
 - ↳ Améliorer l'accès à l'information juridique, aux conseils et à la représentation pour les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre à faible revenu confrontées à la précarité du logement ou à des violations du droit au logement.

5. Mettre en place un registre des propriétaires afin de réglementer la qualité et la condition des logements locatifs mis à disposition et mettre en place des règlements de remplacement des logements locatifs afin de loger convenablement les personnes qui sont affectées par les rénovations et les déménagements.

6. Employer des normes rigoureuses pour définir le logement abordable dans le contexte spécifique de la municipalité, en se basant sur le coût réel du logement à l'échelle locale et d'autres mesures du coût de la vie (p. ex., les aliments, le coût du transport).
 - ↳ Ces normes devraient refléter la charge financière et de soins disproportionnée supportée par les femmes et personnes de diverses identités de genre qui sont des parents ou des soignants.